

Caroline Leterme

Annick Faniel (dir.)

L'ÉCOUTE ET LA DÉLICATESSE AU SERVICE DU LIEN

**Les lieux de rencontre
enfants et parents**



L'écoute et la délicatesse au service du lien

Les lieux de rencontre enfants et parents

Caroline Leterme

sous la direction d'Annick Faniel

Décembre 2022



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Caroline Leterme est chargée de missions au CERE. Elle anime des formations et est auteure de diverses analyses et études. Elle participe également à l'élaboration et la mise en oeuvre des projets du CERE.

Annick Faniel est sociologue. Administratrice déléguée du CERE, elle est responsable de l'éducation permanente au sein de l'asbl et publie, à ce titre, de nombreuses analyses. Elle anime également les diverses formations proposées par l'association et coordonne ses projets.

Le Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE) a été fondé en 2006 par des experts de l'Observatoire de l'Enfant de la COCOF. Il est reconnu comme association d'éducation permanente par la Communauté française et collabore à ce titre avec la Direction générale de la Culture et le Service de l'éducation permanente. Centre d'éducation permanente et de recherche dans le domaine de l'enfance, le CERE travaille sur des projets visant à promouvoir la dignité des enfants et l'égalité entre les enfants. À cet effet, il produit et diffuse des analyses et des études, accompagne et conseille des acteurs ou des structures d'accueil en valorisant leurs ressources, développe des actions de sensibilisation et de formation des acteurs visant le développement des compétences et leur participation collective.

Recherche et rédaction : Caroline Leterme

Direction de la recherche : Annick Faniel

Mise en page et conception de couverture : Christine Acheroy

Citer la référence :

LETERME Caroline, FANIEL, Annick (dir.), 2022. *L'écoute et la délicatesse au service du lien. Les lieux de rencontre enfants et parents*. Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE asbl) [en ligne]. 29 décembre 2022. Disponible à l'adresse :

<https://www.cere-asbl.be/publications/lecoute-et-la-delicatesse-au-service-du-lien-les-lieux-de-rencontre-enfants-parents-etude-2022/>

Cette publication est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution. Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0 International.

*« Juste avant le confinement,
il y a un groupe de mamans
qui est beaucoup venu au lieu de rencontre,
des mamans de styles complètement différents
qui ne se seraient jamais rencontrées ailleurs, je pense...
et qui se sont vraiment fait du bien,
d'ailleurs elles n'arrêtent pas de le dire,
on les revoit dans le quartier et certaines utilisent ces mots :
"ça nous a sauvés", "ça m'a sauvée"... »*

Une accueillante LREP

*« Dans mon expérience de psychomotricienne
dans le milieu de la petite enfance,
je n'ai pas assez de mots pour dire
à quel point ces lieux-là sont majeurs.
C'est comme si c'était la première base d'intervention possible,
et beaucoup, beaucoup, beaucoup se fait, en première ligne. »*

Une accueillante LREP

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	13
LES STRUCTURES PORTEUSES	19
La création de lieux de rencontre.....	19
Les cinq structures rencontrées	22
L'encadrement législatif.....	27
PHILOSOPHIE ET VISION DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ.....	31
Philosophie et visées des lieux de rencontre.....	31
Les grands principes	33
Vision du soutien à la parentalité.....	36
LA POSTURE DES ACCUEILLANT-ES	39
Le renoncement à une position de savoir	40
L'accueil inconditionnel.....	42
L'écoute.....	43
La délicatesse	45
Le recours à l'effet miroir	47
LA RENCONTRE ET LE LIEN	51
Les jeunes parents : une fragilité commune	52
Le rapport au temps.....	53
Le lien social.....	56
La convivialité	58
Le partage d'expériences	60
EN GUISE DE CONCLUSION	65
Le dehors : aller à la rencontre.....	65
Le rôle essentiel de la prévention	68
Des lieux qui offrent une présence	70
GLOSSAIRE.....	75
BIBLIOGRAPHIE	79

INTRODUCTION

Dans cette étude, nous nous intéressons aux lieux de rencontre enfants et parents (LREP¹) et voulons mettre en lumière ce qui s’y joue, plus particulièrement sous l’angle du lien et de la parentalité. Au sein de ces lieux, nous avons rencontré des professionnel·les d’une grande délicatesse, tant à l’égard des parents et des familles qu’elles peuvent y côtoyer, que dans ce qu’elles ont pu énoncer de leur travail au cours des entretiens que nous avons menés avec eux·elles. Ainsi, au-delà de l’écoute comme compétence professionnelle centrale, nous soulignerons cette autre compétence, largement informelle et donc difficile à formaliser ou transmettre – comme en témoignait une accueillante dans une interview –, qu’est la *délicatesse*.

Le dispositif de lieu de rencontre est à la fois tout à fait singulier – occupant une place à part dans le champ du soutien à la parentalité – et très stable dans le temps. En effet, depuis que Françoise Dolto et son équipe ont ouvert la première Maison Verte à Paris, en janvier 1979, les lieux d’accueil (comme ils sont dénommés en France) ou de rencontre (appellation retenue en Belgique francophone) se sont multipliés, sans depuis lors connaître d’évolution majeure. Cela souligne à quel point ce dispositif apparaît, aujourd’hui encore, comme relativement « simple » – bien que réclamant des compétences très particulières pour assurer une mise en œuvre qui puisse pleinement servir le lien parent-enfant – et véritablement satisfaisant en tant que tel, car répondant à de réels besoins. Le constat, formulé par Neyrand dès 1995, selon lequel « confrontés à un monde en pleine transformation, les lieux d’accueil enfants et parents répondent à une situation de recomposition profonde du paysage familial, des modes de vie et de sociabilité² » nous paraît en effet toujours d’actualité ; ces transformations et recompositions profondes au sein

1 Un glossaire en fin d’ouvrage reprend les différents acronymes utilisés dans notre étude.

2 NEYRAND, 1995, p. 20.

d'une société en mutation sont encore à l'œuvre aujourd'hui, à un rythme qui ne cesse d'accélérer. Cela entraîne un nombre croissant de défis pour les parents face non seulement à « la complexité des nouveaux rapports familiaux et éducatifs³ », mais aussi à la crise profonde que traverse la société occidentale, encore largement dominée par le néolibéralisme.

Des lieux de rencontre se retrouvent un peu partout sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), même si certaines régions sont mieux desservies que d'autres. Ce dispositif se retrouve tant en milieu urbain qu'en milieu rural, et présente quelques caractéristiques fondamentales très stables, même s'il peut revêtir une grande diversité de formes et modalités pratiques⁴.

Cette recherche ayant avant tout une visée d'éducation permanente, nous n'avons pas mené une enquête quantitative visant tous les LREP répertoriés en FWB – l'ONE en recense actuellement un peu moins de 200, dont 60 jouissent d'un agrément auprès de cet organisme. Pour mettre en valeur l'importance de ces lieux – trop peu connus du grand public mais aussi des intervenant·es sociaux – et du lien (précoce) entre un enfant et son (ses) parent(s) qu'ils peuvent faciliter, nous avons choisi d'aller à la rencontre et à l'écoute de plusieurs professionnel·les travaillant en LREP, qui ont accepté de répondre à nos questions lors d'entretiens exploratoires semi-directifs. Afin de permettre une certaine représentativité, nous avons choisi des lieux en milieu urbain et d'autres en milieu rural, ainsi que des structures porteuses diverses dans leur organisation et les autres services offerts aux familles (un encart reprenant une brève description des cinq structures rencontrées se trouve dans le premier chapitre). Notons d'emblée la grande diversité des structures proposant un lieu de rencontre en leurs murs, diversité que nous ne pouvons couvrir entièrement dans le cadre de cette étude. Nous nous attellerons plutôt à dégager

une certaine essence commune du fonctionnement, de l'atmosphère, des visées et de la vision du soutien à la parentalité des lieux de rencontre existants, tout en signalant les éventuelles déclinaisons ou divergences remarquées.

La visée d'éducation permanente nous permet, et nous incite à aller au-delà d'une simple restitution contextualisée et synthétisée de nos entretiens. C'est pourquoi la présente étude s'appuie sur les témoignages de terrain pour donner à voir toute la richesse du soutien à la parentalité à l'œuvre au sein des LREP, et aussi pour développer un regard plus réflexif sur ce dispositif si particulier, notamment concernant la posture des accueillant·es et ce que cela permet pour les parents dans leur lien à leur enfant. Nous nous intéresserons aussi, au départ de ce qui se produit dans les LREP et dans une perspective plus sociétale, aux questions du lien social, du rapport au temps ou encore de la convivialité, en montrant en quoi offrir des possibilités de rencontres aux jeunes parents – parfois très isolés ou démunis – nous paraît essentiel.

Notre étude s'achève sur trois enjeux ou perspectives actuels des lieux de rencontre enfants et parents. Il s'agit de rappeler le rôle tout à fait essentiel de la *prévention* dans le soutien à la parentalité, de mentionner *l'exploration du dehors* comme lieu de rencontre des familles, et enfin, de souligner l'importance et la qualité de la *présence* qui y est offerte. Parmi d'autres possibles, ces trois aspects nous semblent clôturer idéalement nos recherches en fournissant matière à réflexion pour tout qui œuvre, ou souhaite œuvrer, au soutien, au développement et à la pérennisation des LREP en Fédération Wallonie-Bruxelles...

3 NEYRAND, 1995, p. 20.

4 Comme le soulignait déjà Neyrand dans sa recherche, publiée en 1995, sur les lieux d'accueil enfants et parents : « Ce qui caractérise les lieux d'accueil type Maison verte c'est tout à la fois l'homogénéité que leur confèrent leurs références communes et la grande diversité dont ils font preuve à l'intérieur du cadre structurant fourni par les principes de base. » NEYRAND, 1995, p. 274.

Notes préliminaires

Nous espérons bien sûr que les personnes interviewées retrouveront dans cette étude l'essence de leurs propos et visées, et se sentiront en accord avec ce que nous avons choisi de refléter de leur travail de terrain, tout en précisant que nous portons l'entière responsabilité des réflexions qui y sont développées. Nous remercions chaleureusement chacune des structures et des personnes rencontrées pour leur disponibilité et le dialogue authentique ayant caractérisé nos rencontres.

Nous remercions également Antoine Borighem, gestionnaire de projets à la Cellule Soutien à la parentalité de l'ONE, qui nous a éclairé sur divers aspects – en particulier historiques, organisationnels et législatifs – concernant les lieux de rencontre enfants et parents en Fédération Wallonie-Bruxelles, et nous a autorisé à reproduire ses propos dans cette étude. De même, nous remercions Séverine Acerbis, cheffe de la cellule Enfance au Cabinet de la Ministre de l'Enfance Bénédicte Linard, qui nous a reçue pour une discussion autour des politiques actuelles en matière de soutien à la parentalité.

Dans le texte, il sera très souvent question de « parents » pour désigner le public adulte accompagnant un enfant dans un LREP. Reprécisons cependant que les LREP sont également ouverts aux autres adultes de référence accompagnant un enfant : des grands-parents, des accueillant-es d'enfants, etc. De même, nous avons choisi de toujours parler d'« accueillantes » pour les auteur-es des témoignages récoltés, car toutes étaient des femmes, à une exception près. La plupart de leurs témoignages, qui apparaissent en italique dans le texte, ont été anonymisés, sauf lorsqu'il était nécessaire d'expliquer certaines spécificités des structures. Ainsi, il n'est *a priori* pas possible d'identifier de quelle structure ressort l'accueillante qui s'exprime ; ce choix a été expliqué et approuvé par les professionnel·les rencontré·es.

Notons enfin que nos réflexions sur les lieux de rencontre en Fédération-Wallonie sont également nourries d'une précédente expérience professionnelle à temps partiel (en 2021) au Babibar, à Liège, structure

éminemment particulière dans le paysage des LREP – notamment par son fonctionnement participatif (incluant les parents) et par la diversité de ses activités. De même, une étude préliminaire à la création d'un espace de soutien à la parentalité dans la commune de Comines-Warneton, que nous avons réalisée au CERE en 2021-2022, a permis de nombreux échanges avec les porteur·ses de projet et enrichi notre perception du terrain dans lequel naissent de tels dispositifs.

LES STRUCTURES PORTEUSES

On dénombre actuellement environ 180 à 190 lieux qui s'autodéfinissent comme lieux de rencontre enfants et parents en FWB ; 60 d'entre eux sont agréés et subsidiés par l'ONE. Antoine Borighem (gestionnaire de projets à la Cellule Soutien à la parentalité de l'ONE) se souvient qu'au début des années 2000, lorsque se met en place l'accompagnement du secteur par l'ONE, on parlait alors de douze lieux-pilotes¹... En vingt ans, le secteur a donc connu une forte expansion. Ce sont le plus souvent des professionnel·les de la sphère psycho-médico-sociale qui sont à l'initiative du développement de tels projets, cherchant à répondre à un besoin des parents ou à combler un manque d'offre de services pour les jeunes parents².

Antoine Borighem nous brosse cet aperçu de leur répartition géographique actuelle : plus d'une quarantaine de LREP sont situés à Bruxelles ; on en retrouve beaucoup également dans la région de Liège et dans le Hainaut (principalement dans l'axe Tournai-Ath-Enghien et à Charleroi). Les LREP sont beaucoup plus dispersés en provinces de Namur, de Luxembourg et du Brabant Wallon³. Notons qu'à l'heure actuelle, de nouveaux projets de création de lieux de rencontre enfants et parents continuent à être réfléchis et voir le jour, un peu partout sur le territoire.

La création de lieux de rencontre

La création d'un LREP « nécessite une forte implication, une réflexion toujours vivante, et une appropriation du dispositif par les personnes qui y interviennent⁴ ». Il ne suffit pas d'adopter un ensemble de règles

1 Entretien avec Antoine Borighem, cellule Soutien à la parentalité de l'ONE, 6 octobre 2022.

2 BORIGHEM, MAULET, 2020.

3 Entretien avec Antoine Borighem, cellule Soutien à la parentalité de l'ONE, 6 octobre 2022.

4 SCHEU, FRAIOLI, 2010, p. 97.

ou de recettes pré-établies : Dolto elle-même insistait, dès le début de la multiplication des lieux, sur la nécessité pour chaque équipe d'élaborer elle-même sa position, sa vision du soutien à la parentalité et de construire son propre lieu⁵. « Nul ne peut dire qu'il faut mettre les choses en place de telle ou telle manière⁶ » : chaque nouvelle structure est ancrée dans un territoire, une époque et un contexte particuliers, dont il faut tenir compte pour (re)définir un projet particulier. Ainsi, selon Neyrand, chaque nouveau lieu doit se penser et se situer en tenant compte de deux dimensions complémentaires : en intégrant l'expérience antérieure des structures qui l'ont précédée (ou l'entourent), et en élaborant une réflexion sur le sens de sa propre démarche⁷.

Au départ, en Fédération Wallonie-Bruxelles, « beaucoup de professionnels se sont mis dans la lignée de Françoise Dolto, très clairement, en reprenant le dispositif de la Maison Verte », indique Antoine Borighem (ONE), qui observe lui aussi que

les "copiés-collés", ça ne fonctionne pas, en raison de plein de paramètres autour de l'environnement, du réseau social, des acteurs aussi qui sont sur place... Mais partout, on identifie les mêmes besoins sous-jacents à la création d'un lieu de rencontre : des parents qui sont assez seuls, qui n'ont pas de lieux où ils peuvent venir se poser, se déposer parfois, souffler dans leur quotidien...⁸

La plupart des structures porteuses en FWB sont des asbl – une configuration courante étant plusieurs structures qui se regroupent pour créer un LREP et soutiennent le projet, par exemple via une délégation de personnel⁹. Au départ, ces initiatives émanaient essentiellement de Services de Santé Mentale – de manière particulièrement flagrante à Bruxelles, mais aussi en Wallonie. D'autres organismes ou structures ont ensuite aussi créé et proposé des lieux de rencontre : des plannings familiaux, des CPAS,

des communes, des maisons de quartier, des maisons médicales... Il y a aussi des professionnel·les du secteur de la santé mentale qui ont créé une asbl spécifique pour ouvrir un lieu de rencontre, et y étaient volontaires, c'est-à-dire défrayé·es et non rémunéré·es. Ainsi, note Antoine Borighem, certains lieux fonctionnent uniquement avec un budget annuel de 7.000 € (la subvention de l'ONE), en étant soutenus par ailleurs pour d'autres postes (par exemple le prêt d'un local, etc.)¹⁰. Enfin, dernièrement, l'ONE remarque que de plus en plus d'AMO (financées par le secteur de la Jeunesse) lancent des projets de lieux de rencontre.

Pour compléter ce tableau, mentionnons également deux autres cas de figures tout à fait particuliers : celui des « Bébés-rencontres » de la Ligue des Familles (organisés plus ou moins régulièrement dans une vingtaine de lieux en Wallonie par des bénévoles)¹¹, ainsi que celui de lieux de rencontres créés par des citoyen·nes parents. Certes atypique, ce dernier genre d'initiative totalement citoyenne permet alors de répondre au mieux aux besoins des parents, et garantit une participation maximale de leur part dans l'élaboration et le fonctionnement du projet... vu que ce sont eux·elles aux commandes depuis le départ ! Dans ce créneau, Le Babibar¹² à Liège est remarquable par sa trajectoire en dix années d'existence, avec un lieu et des activités qui se déploient bien au-delà d'un « simple » lieu de rencontre, et se co-construisent avec les parents¹³.

De manière générale, les structures porteuses sont souvent des asbl « pluri-services », qui ont par exemple commencé avec un lieu de rencontre, puis ont développé une halte-accueil, ou vice versa, explique encore Antoine Borighem. Il note également que « ce que l'on remarque, c'est que plus les communes soutiennent le projet, mieux le lieu de rencontre s'inscrit (même si pas partout) dans la localité.

5 NEYRAND, 1995, p. 69.

6 SCHEU, FRAIOLI, 2010, p. 97.

7 NEYRAND, 1995, p. 70.

8 Entretien avec Antoine Borighem, cellule Soutien à la parentalité de l'ONE, 6 octobre 2022.

9 Entretien avec Antoine Borighem, cellule Soutien à la parentalité de l'ONE, 6 octobre 2022.

10 Entretien avec Antoine Borighem, cellule Soutien à la parentalité de l'ONE, 6 octobre 2022.

11 <https://liguedesfamilles.be/bebe-rencontre> [Consulté le 6 décembre 2022]

12 Voir www.lebabibar.be

13 « Le Babibar est une aventure humaine à l'écoute de VOS et NOS besoins. Nous ne vous offrons pas de consommer des services, mais de prendre part à un projet éco-citoyen qui repense et réinvente la part (belle) faite aux enfants et à leurs parents ». <https://anciensite.lebabibar.be/> [Consulté le 6 décembre 2022]

Cela reste un élément facilitateur lorsque la commune prête un local, offre une visibilité, etc.¹⁴ ». Enfin, notre interlocuteur dit rester persuadé que « que c'est un secteur où il y a engagement citoyen fort de la part des professionnels, et qu'il y a tout un temps travail, un "temps gris" où plein de personnes travaillent sur leur temps personnel, par exemple pour tout le travail de coordination, de gestion... ». Il remarque aussi, dans le même ordre d'idées, que des lieux fonctionnent encore avec des volontaires pour les heures d'accueil, qui reçoivent « un tout petit défraiement par séance ».

Les cinq structures rencontrées

Le tableau que nous a dressé l'ONE lors de notre entretien est particulièrement bien illustré par la typologie des différentes structures que nous avons rencontrées dans le cadre de cette étude. Ainsi, parmi les cinq structures rencontrées, nous retrouvons trois asbl pluri-services ; ces services sont une crèche (asbl Badaboum), des suivis individualisés pour enfants ou dyades parent-enfant (asbl Winnie-Kot et asbl Entre-Familles), de l'intervention précoce (asbl Entre-Familles) ou encore une halte-accueil, créée suite au besoin exprimé par les familles fréquentant le lieu d'accueil (asbl Winnie-Kot). Le lieu de rencontre Parentine (administrativement rattaché à l'asbl SOS-Enfants) a été créé et est porté par un comité de pilotage regroupant différent·es professionnel·les¹⁵ de la région ; tandis que l'asbl Au fil de l'Enfance a été créée par des accueillantes professionnelles afin d'ouvrir, en partenariat avec des acteurs locaux, le lieu de rencontre Les Marmotins.

Ci-dessous, nous proposons une brève présentation des différents LREP rencontrés ; les témoignages des accueillant·es de ces structures constituent la matière première de notre étude. Précisons encore que ces cinq lieux sont tous agréés par l'ONE.

14 Entretien avec Antoine Borighem, cellule Soutien à la parentalité de l'ONE, 6 octobre 2022.

15 On y retrouve actuellement un·e représentant·e de SOS-Enfants, du CPAS, d'un projet PEP, de deux AMO, d'une société de logements sociaux ainsi que des PEP's de l'ONE.

PARENTINE¹⁶ – Mons

Parentine est un lieu de rencontre enfants et parents issu d'un groupe de réflexion de professionnel·les montois·es qui avaient repéré « un manque au niveau du soutien à la parentalité des adolescents et des jeunes parents mais aussi une difficulté pour les parents de "jouer" avec leur enfant ».

Trois rendez-vous (de deux heures chacun) sont proposés aux parents de la région : les mardis matin à Mons, dans un local mis à disposition par l'ONE ; les mercredis après-midi à Pâturages à la Maison de l'Enfance (appartenant à la commune) et les vendredis matin à Boussu, dans la Maison de Quartier (appartenant à une société de logements sociaux). Tous ces accueils sont assurés chaque semaine par les mêmes personnes, dont une accueillante conseillère conjugale et familiale de formation.

Nous avons pu réaliser un entretien avec Arnaud, accueillant psychologue de formation, le 5 juillet 2022, juste avant son départ de Parentine.

3 POMMES & CIE (asbl Entre-Familles)¹⁷ – Stavelot

3 Pommes & Cie, de l'asbl Entre-Familles à Stavelot, est un lieu de rencontre enfants et parents agréé par l'ONE et destiné aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur(s) responsable(s). Il est ouvert tous les mercredis après-midi, de 14h à 16h, dans le local de psychomotricité de l'asbl. Ses locaux, mis à disposition par le CPAS, se situent au premier étage d'une maison au centre de Stavelot ; au rez-de-chaussée de cette maison se déroulent les consultations ONE (les vendredis matin). L'accueil au lieu de rencontre est assuré par une psychologue et une psychomotricienne, employées par l'asbl.

16 <http://www.adoseniceintes.be/?page=parentine> [consulté le 22 septembre 2022]

17 <https://www.facebook.com/profile.php?id=100013505941831> [consulté le 22 septembre 2022]

L'asbl Entre-Familles, créée en 1998, se définit comme un service d'accompagnement du lien précoce et du développement global de l'enfant. Outre le LREP, il propose aux familles du Sud de l'arrondissement de Verviers (soit six communes : Stavelot, Malmedy, Waimes, Lierneux, Trois-Ponts et Stoumont) des suivis individualisés pour enfants de 2,5 à 10 ans, ainsi que de l'intervention précoce (suivis d'enfants de 0 à 5 ans présentant une difficulté d'ordre psychopathologique : retard de développement, retrait relationnel, trouble du lien, etc.).

Nous avons réalisé un entretien en deux temps, les 30 juin et 26 août 2022, avec l'ensemble de l'équipe de l'asbl : Julie (psychologue, coordinatrice), Mathilde (psychomotricienne) et Julie (éducatrice).

LES MARMOTINS¹⁸ (asbl Au fil de l'Enfance) – Schaerbeek

Le lieu de rencontre les Marmotins, à Schaerbeek, a été créé en 2015 grâce à un partenariat entre différents acteurs de terrain : l'association de logements sociaux le Foyer Schaerbeekois, deux consultations ONE du quartier et des accueillantes « maisons vertes », constituées pour l'occasion en une asbl qui porte le projet, Au Fil de l'Enfance.

Les Marmotins propose des accueils pour les enfants de moins de quatre ans accompagnés d'un parent ou d'un-e proche plusieurs fois par semaine : deux matinées au local rue Marbotin, deux après-midis dans un second local Chaussée d'Helmet. À ces permanences s'ajoute – depuis la période des confinements – un après-midi par semaine au Parc Josaphat, en fonction de la météo.

Les accueils sont assurés par des duos changeants, constitués de deux accueillantes indépendantes (l'équipe en compte cinq) ou, une fois par semaine, d'une accueillante indépendante et

18 <https://marmotins.be/> [consulté le 22 septembre 2022]

d'une Partenaire Enfants-Parents (PEP's) travaillant dans les consultations de l'ONE participant au projet.

Nous avons réalisé un entretien le 6 juillet 2022 avec Dominique Volckrick, qui nous a présenté le projet des Marmotins et s'est exprimée, de manière plus générale et à titre personnel, sur son travail en tant qu'accueillante dans l'optique des maisons vertes, lieux de rencontre issus du terreau de la première Maison Verte créée par Françoise Dolto en 1979 à Paris.

PETITS PAS¹⁹ (asbl Badaboum) – Spa

Petits pas est un lieu de rencontre porté par l'asbl Badaboum, à Spa, qui gère également une crèche (agrée par l'ONE). Le lieu de rencontre ouvre une fois par semaine, tous les vendredis matin. Il a été créé, il y a une quinzaine d'années, à l'initiative d'une Maison de l'Enfant intégrant à l'époque différents projets pour la petite enfance – une crèche, une garderie extra-scolaire et un lieu de rencontre. La Maison de l'Enfance (depuis lors dissoute) émanait d'une volonté citoyenne, avec l'implication de Vie Féminine et du MOC. C'est ainsi que l'accueil au sein de Petits Pas a d'abord été entièrement géré par des bénévoles, avant de se professionnaliser – notamment suite à la reconnaissance du LREP auprès de l'ONE.

Lors de notre entretien le 23 juin 2022, la directrice de la crèche, Carine Lenaerts (assistante sociale), et l'accueillante-coordinatrice du LREP, Sylvie (puéricultrice à la crèche, institutrice de formation), étaient présentes pour répondre à nos questions.

19 <https://www.facebook.com/petitspasSpa/> [consulté le 22 septembre 2022]

WINNIE-KOT asbl²⁰ – Saint-Josse

Le Winnie-Kot est un lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement aux familles situé à Saint-Josse (Bruxelles), pas très loin du Jardin botanique. Le projet du Winnie-Kot a démarré, il y a plus de trente ans, par la création d'un lieu de rencontre, auquel s'est rapidement ajouté un projet de halte-accueil – né suite au besoin exprimé par les mamans fréquentant le lieu de rencontre – puis, quelques années plus tard, l'activité d'accompagnement individualisé (pour l'enfant ou l'enfant et le parent) en psychomotricité. Des temps de soutien à la parentalité sont aussi proposés, lors d'une permanence assurée deux fois par semaine.

Actuellement, le lieu de rencontre accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagné d'un adulte référent trois fois par semaine : les lundis et mercredis entre 13h et 16h30, ainsi que les jeudis entre 10h et 12h. En outre, le lieu de rencontre anime des ateliers d'éveil (autour de la musique, du chant, de la peinture, du conte...), proposés de manière distincte les mardis après-midi (de 14h à 16h), également pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte.

Deux accueillantes sont présentes à chaque rencontre ; elles sont quatre à y travailler : deux psychomotriciennes, une psychologue clinicienne (directrice de l'asbl) et une assistante en psychologie.

Nous avons réalisé un entretien avec trois accueillantes du lieu de rencontre – Diana, assistante en psychologie, Marie-Ève et Marion, psychomotriciennes – le 24 août 2022.

²⁰ <https://lewinniekot.be/> [consulté le 22 septembre 2022]

L'encadrement législatif

En Belgique francophone, l'institutionnalisation du soutien à la parentalité s'opère formellement en 2002, lorsqu'il est reconnu par le Gouvernement de la Communauté française comme une des missions transversales de l'ONE (Office de la naissance et de l'enfance)²¹. Selon Antoine Borighem (ONE),

c'est vraiment à partir des premiers lieux de rencontre enfants et parents, en allant à leur rencontre et en les accompagnant, que s'est développée la cellule Soutien à la parentalité à l'ONE. C'est le moment où on s'est dit : « tiens, il y a des professionnels qui réfléchissent à accompagner les parents autrement, dans un autre espace... de quoi ont-ils besoin ? » Et c'est aussi à partir de ces LREP qu'on s'est dit qu'on aurait besoin de balises, de repères pour mieux cerner et définir le soutien à la parentalité. Parce qu'il y a 20 ans, quand on parlait de soutien à la parentalité, on ne voyait pas très bien de quoi il s'agissait... Si, on voyait parentalité défaillante, parentalité des personnes en situation de pauvreté, etc. Mais là, on était dans autre chose²².

Le secteur du soutien à la parentalité qui émerge au sein de l'ONE a dès lors pour objectif « d'encourager les parents dans leurs compétences respectives et de faciliter chez eux une expression et une réflexion sur leur fonction et leur action à l'égard de leur enfant afin de leur permettre de répondre aux besoins les plus essentiels de l'enfant²³ ».

Partant des initiatives associatives existantes – et, à l'époque, relativement éparses – sur le territoire de la FWB, l'ONE adopte dès cette époque une « posture de bricolage » pour co-construire un accompagnement avec les LREP « afin de les rencontrer là où ils étaient et d'abord tenter de comprendre » : « l'accent a été mis sur la relation de coopération qui vise à donner un espace aux LREP dans leur diversité pour leur faire prendre conscience de leurs potentialités (et non pas à les déposséder

²¹ LIGUE DES FAMILLES, 2021, p. 12.

²² Entretien avec Antoine Borighem, cellule Soutien à la parentalité de l'ONE, 6 octobre 2022.

²³ Préambule de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mai 2008.

de leur pouvoir d'agir)²⁴ ». C'est ainsi que l'ONE, en concertation avec les représentant·es du secteur émergent, a élaboré une définition, des objectifs (en 2005) et des critères de reconnaissance et de subventionnement (en 2009) pour ces lieux²⁵. Cela permet, dès lors, d'octroyer un subside annuel (via appel à projets) aux lieux de rencontre, sur base des critères qui ont été définis.

Ce n'est que récemment, en mai 2019, qu'un arrêté du Gouvernement de la Communauté française est consacré à l'agrément et au subventionnement de services spécifiques de soutien à la parentalité. Ce texte précise les missions de deux types de services relevant du soutien à la parentalité : les lieux de rencontre enfants et parents (LREP) et les espaces parents dans la séparation (EPS). La mission générale de ces services spécifiques est définie par le législateur comme suit :

- 1° proposer aux parents de les accueillir et de les accompagner dans l'exercice et la pratique de leur parentalité, et le cas échéant, de les soutenir face à des difficultés qu'ils pourraient rencontrer;
 - 2° soutenir et de favoriser le développement de la relation parent(s)-enfant(s), avec pour objectif final le développement harmonieux de l'enfant.
- Ces missions s'exercent au bénéfice des familles, qu'elle qu'en soit la forme, ainsi qu'aux futurs parents²⁶.

Quatre principes sont ensuite énoncés comme références auxquelles se réfèrent les services pour exercer ces missions :

- 1° l'enfant est placé au cœur des actions : l'intérêt et/ou l'écoute de l'enfant doit rester au centre des préoccupations des accueillants/intervenants;
- 2° les actions des services doivent s'appuyer sur les compétences des parents et l'ensemble de leurs ressources;
- 3° les interventions de soutien à la parentalité s'adressent à tous les parents, ainsi qu'à tout familial de l'enfant, en visant à apporter à chacun l'accompagnement et/ou l'accueil dont il a besoin au moment opportun, en respectant son rythme et sans stigmatisation, en le respectant

24 BORIGHEM, MAULET, 2020.

25 BORIGHEM, MAULET, 2020.

26 Art. 3 § 1er de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 mai 2019.

dans ses compétences, et ce, afin qu'il puisse s'épanouir dans son lien à l'enfant;

- 4° la nécessité de prendre en considération les contextes de vie des parents et des enfants permet d'une part, de respecter les individus et de prendre en compte la diversité des codes culturels et d'autre part, de renforcer leur autonomie²⁷.

Puis, avant d'en définir les modalités d'agrément, l'arrêté délimite dans l'article 4 les missions exercées par les lieux de rencontres enfants et parents :

- 1° soutenir la relation entre l'enfant et ses parents;
- 2° favoriser la socialisation précoce de l'enfant;
- 3° rompre l'isolement social;
- 4° favoriser le développement global de l'enfant²⁸.

Ces missions s'exercent dans un cadre convivial qui consiste à offrir un espace de parole, d'expression et de jeu libre pour les enfants et les parents. Les jeux et activités éventuels doivent constituer des supports destinés à favoriser la relation entre adultes et enfants²⁹.

Antoine Borighem (ONE) rappelle que cet agrément de 2019 a été co-construit avec les LREP : « *les structures subventionnées et non subventionnées ont pu prendre part à des réunions de concertation, où nous avons présenté un premier projet d'agrément, sur base de nos quinze années de connaissance et d'accompagnement du secteur...* ». Selon lui, le vrai enjeu de l'agrément était de « *mettre un dénominateur commun, avec toute la diversité des structures qui portent ce type d'activités, et avec les sensibilités différentes d'un lieu à l'autre, parce que les projets se sont vraiment construits dans des environnements complètement différents* ».

27 Art. 3 § 2 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 mai 2019.

28 Ces quatre principes du soutien à la parentalité ont été définis dans le référentiel « Pour un accompagnement réfléchi des familles » (ONE, 2012).

29 Art. 4 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 mai 2019.

L'arrêté prévoit aussi la possibilité, pour les LREP, de poursuivre un ou plusieurs objectifs plus spécifiques parmi ceux-ci³⁰ : intégration culturelle, dynamisation de quartier, remédiation sociale, prévention en santé mentale, Aide à la Jeunesse, socialisation douce « passerelles », éducation permanente et promotion de la santé et de bien-être. On retrouve ici très clairement le signe de la volonté de « *pouvoir intégrer le plus grand nombre de pratiques – avec les nuances nécessaires – et d'avoir un dénominateur commun, pour que ce ne soit pas fourre-tout non plus...* ». Les huit objectifs spécifiques viennent du terrain, sur base de la réalité des différents LREP qui ont participé à la concertation : « *c'est un peu comme un "typologie" du secteur à ce moment-là, toujours avec cette idée de ne pas exclure un secteur par rapport à un autre*³¹ ».

L'agrément pour les LREP, valable pour une durée de cinq ans, est en vigueur depuis 2020 ; il est automatiquement couplé à un subside annuel d'environ 7.000 €³². Et si, du côté de l'ONE, on reconnaît que « *la subvention n'est pas énorme* », on souligne en même temps qu'il s'agit d'une reconnaissance offrant aussi une légitimité aux lieux, leur permettant notamment d'asseoir certains partenariats pour la période de l'agrément – par exemple avec une maison médicale, le CPAS ou la commune, pour la mise à disposition d'un local ou autre³³... Actuellement, 60 LREP bénéficient de l'agrément et la subvention. L'ONE travaille avec une enveloppe fermée, ce qui signifie que le budget qui permet de subventionner ces 60 structures (soit environ un tiers des lieux de rencontre existants) restera identique, au moins jusqu'au terme de l'actuel contrat de gestion de l'ONE³⁴ (en 2025).

30 Répertoire et explicités dans l'annexe 1 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 mai 2019.

31 Entretien avec Antoine Borighem, cellule Soutien à la parentalité de l'ONE, 6 octobre 2022.

32 Il s'agit d'une subvention ouverte, c'est-à-dire que tous types de frais peuvent être justifiés.

33 Entretien avec Antoine Borighem, cellule Soutien à la parentalité de l'ONE, 6 octobre 2022.

34 Antoine Borighem nous précise qu'une extension de l'enveloppe pour le soutien à la parentalité est prévue dans l'actuel contrat de gestion de l'ONE, mais a priori pas au niveau des LREP – il s'agit de soutenir d'autres projets, novateurs, ne se retrouvant pas dans les SAP (Services d'accompagnement périnatal), LREP (Lieux de rencontre enfants et parents) ou EPS (Espaces parents dans la séparation).

Entretien avec Antoine Borighem, cellule Soutien à la parentalité de l'ONE, 6 octobre 2022.

PHILOSOPHIE ET VISION DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Philosophie et visées des lieux de rencontre

L'objectif principal des lieux d'accueil, selon Françoise Dolto, est de « *prévenir les troubles de développement relationnel par une aide à la socialisation collective des enfants, au sein d'un lieu ouvert à tous et tenu par des professionnels qualifiés*¹ ». La socialisation des jeunes enfants est vue à la fois comme un objectif et un moyen ; le lieu se structure autour d'une série de principes afin de favoriser cette socialisation. La plupart des principes qui régissent l'accueil au sein des lieux sont vus à la fois comme conséquences et moyens pour atteindre cet objectif de prévention par la socialisation ; ils ont été définis lors de la création de la Maison verte à Paris et sont toujours d'actualité. Il s'agit de l'importance du langage, de la présence d'au moins un parent (ou une autre figure d'attachement) lors du processus de socialisation collective, de la restauration du lien enfant-parent et de l'ouverture sur d'autres liens, de la centration sur l'enfant, le tout concourant à « *la constitution de celui-ci en Sujet autonome*² ».

Sur son site internet à destination des professionnel·les, l'ONE précise la philosophie des LREP comme suit :

Les lieux de rencontre enfants et parents sont des espaces privilégiés qui accueillent des jeunes enfants accompagnés de son/ses parent(s) ou d'une personne avec qui l'enfant a tissé des liens importants. Cet accueil s'effectue en présence de professionnels et de volontaires qui permettent,

1 NEYRAND, 1995, p. 55.

2 NEYRAND, 1995, p. 55.

par leur accompagnement, de soutenir la relation entre l'enfant et son/ses parent(s) et de rompre l'isolement social vécu par certaines familles³.

Il s'agit de « laisser la vie s'écouler pendant ce temps d'accueil », grâce à la manière dont l'espace est aménagé et dont le temps se déroule, de manière non programmée. Ces conditions réunies au sein des lieux de rencontre permettent que « toutes les familles [puissent] y trouver un espace d'écoute et de dialogue pendant que leur enfant bénéficie d'un espace de socialisation, de jeux et de détente ». Grâce à un accueil de qualité, « chaque enfant peut s'épanouir dans le lieu de rencontre et s'y développer sereinement⁴ ».

Ainsi, il ne s'agit pas de proposer un quelconque dispositif éducatif ou formateur, mais bien de rester dans une visée préventive, supposant « que puisse se mettre en place une relation de confiance entre l'enfant, le parent et l'accueillant. [...] Ainsi, pour qu'existe cette relation de confiance il s'agit de sortir d'une certaine logique institutionnelle de la relation d'aide⁵ ». Ce positionnement particulier est illustré par ce témoignage d'une accueillante :

on doit accepter de vivre un sentiment d'impuissance devant certaines situations où « on clignote ». On peut essayer de faire des petites choses ni vu, ni connu... Ou, en tout cas, ce qui est dans notre puissance : construire un lien et le maintenir. La seule chose qui est à ma disposition, c'est construire le lien. Et la maman doit se sentir bien pour qu'elle puisse revenir, sinon elle ne revient pas et on ne peut plus rien faire.

3 ONE, « Dans les lieux de rencontre enfants et parents » [consulté le 22 août 2022] : <https://www.one.be/professionnel/soutien-a-la-parentalite/lieux-de-rencontre-enfants-parents/>

4 ONE, « Dans les lieux de rencontre enfants et parents » [consulté le 22 août 2022] : <https://www.one.be/professionnel/soutien-a-la-parentalite/lieux-de-rencontre-enfants-parents/>

5 NEYRAND, 19995, p. 56.

Les grands principes

Dans la lignée du premier lieu créé par Françoise Dolto, quelques grands principes guident aujourd'hui encore tous les lieux de rencontre. Il s'agit de trois principes permettant l'accueil inconditionnel de tous les parents et enfants, et qui ont d'ailleurs été repris dans l'arrêté fixant les modalités des lieux de rencontre parents-enfants en FWB⁶ : la confidentialité, l'anonymat et l'accessibilité financière.

L'accessibilité financière se traduit très souvent, mais pas toujours, par la gratuité : quatre des cinq lieux rencontrés la pratiquent, tandis que le dernier lieu demande 1 € par famille par rencontre⁷.

Chaque parent ou adulte référent d'un enfant est libre de venir dans un lieu de rencontre sans inscription préalable, et de manière tout à fait anonyme : « *les gens viennent, on n'a pas de dossier sur eux, ils sont là, on les accueille et voilà, c'est tout...* ». On demandera uniquement le prénom de l'enfant⁸ et, éventuellement, celui du parent « *afin de pouvoir engager la conversation* », c'est-à-dire dans l'unique optique d'assurer un accueil chaleureux et convivial. L'obligation de l'anonymat implique aussi que les personnes qui fréquentent le lieu ne puissent jamais être identifiées formellement – dans les dossiers transmis aux pouvoirs subsidiaires, par exemple, ou lors d'échanges avec d'autres professionnels ou structures.

La confidentialité constitue un pacte de confiance et de sécurité, établi (de manière tacite ou non) par les accueillant·es avec les parents ; elle donne à ceux-ci l'assurance que tout ce qui se vit ou se dit dans le cadre du lieu de rencontre ne sera pas partagé à autrui sans leur consentement. De fait, l'anonymat qui lui est garanti « permet au parent de ne pas se sentir investi d'une position sociale à assumer, d'une demande à formuler

6 Art. 3, § 4 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 mai 2019.

7 À noter que ce lieu offre systématiquement une collation et une boisson à chaque enfant et chaque parent présents.

8 Dans les maisons vertes, les prénoms des enfants présents sont notés au fur et à mesure sur un tableau visible par toutes.

vis-à-vis du lieu ; il permet aussi que soit écartée toute possibilité de contrôle, de suivi, par une quelconque instance administrative ou thérapeutique⁹ ».

Dans la pratique, sans déroger à ces principes, les professionnel·les rencontré·es nous font part de certaines nuances. Par exemple, dans les lieux où l'ONE est présent d'une manière ou d'une autre (consultation dans la même maison, ou implication des PEP's¹⁰ en tant que co-accueillantes), l'anonymat « absolu » n'est pas toujours possible, car les PEP's connaissent la plupart des familles du quartier, dont celles qui fréquentent le lieu de rencontre. De même, là où la plupart des professionnel·les font de la confidentialité un absolu, similaire au secret professionnel, certain·es (plus rares) parlent de situations préoccupantes avec des PEP's. Dans un cas, la collaboration entre le lieu de rencontre et la consultation ONE locale est plus significative, et

les parents sont au courant qu'on travaille en collaboration avec les PEP's de l'ONE. Et c'est ça qui est intéressant : si la PEP's détecte quelque chose, ou se dit que ce serait bien que ces parents fréquentent le lieu de rencontre, elle vient pousser la porte la première fois avec eux, parce que c'est ce premier pas qui est difficile à faire.

De même, un lieu présente la particularité de travailler avec des PEP's de l'ONE comme co-accueillantes, qui « retirent leur casquette de PEP's de l'ONE quand elles sont au lieu de rencontre, tout comme nous retirons notre casquette d'intervenante ou de psy... ». Dans ces cas de (plus ou moins grande) proximité entre PEP's de l'ONE et accueillant·es de LREP, la déontologie des différent·es professionnel·les garantit évidemment que l'esprit de l'anonymat et la confidentialité soient respectés.

Notons, et c'est important, qu'en tant que services spécifiques de soutien à la parentalité, les LREP « n'ont pas pour missions de travailler sur mandat et de réaliser des évaluations ou des interventions d'ordre

9 NEYRAND, 1995, p. 19.

10 Abréviation de « Partenaire Parents-Enfants » (anciennement dénommé·e travailleur·se médico-social·e, ou TMS en abrégé), qui assure le suivi pré- et postnatal des familles dans le cadre des missions de l'ONE.

psychothérapeutique¹¹ ». Ce que nous confirment toutes les personnes interviewées, tout en soulignant que parfois, cela n'est pas bien compris, ou confus dans l'esprit des parents voire... d'autres intervenant·es de l'aide sociale :

ici dans la région, l'appellation « lieu de rencontre enfants et parents » ça ne parle pas, ni pour les partenaires, ni pour les parents : il faut chaque fois préciser, recadrer, redéfinir... Les partenaires pensent qu'on va y faire un travail thérapeutique, ils ne s'imaginent pas que c'est juste un lieu... de rencontre, comme son nom l'indique ! On spécifie bien chaque fois que c'est libre, et qu'on ne peut pas obliger – le SAJ a déjà obligé une famille à venir chaque semaine au lieu de rencontre ; ça ne fait qu'augmenter la confusion... [...] On rappelle donc toujours aux parents que c'est libre, et qu'ils viennent quand ils veulent !

La confusion provient aussi du travail de suivi thérapeutique individuel (ou du binôme parent-enfant) que proposent certaines associations, en plus du lieu de rencontre. Même dans ce cas, les associations rencontrées ne travaillent jamais sur mandat, « mais on peut faire partie de certaines formalisations – c'est subtil... On essaie chaque fois, lorsqu'il y a demande d'aide [pour un suivi individualisé], que le parent puisse la formuler lui-même ». Certaines professionnelles mentionnent aussi cette évolution récente, qui est que des parents se font en quelque sorte « prescrire » le lieu de rencontre (par un·e médecin, un service de santé mentale, un·e intervenant·e scolaire...). De plus en plus de familles arrivent ainsi la première fois au LREP accompagnées par un·e professionnel·le externe¹², qui reste lors du premier accueil. Cela nécessite alors de clarifier le cadre, car

les parents ont du mal à comprendre ce que c'est [le lieu de rencontre], en quoi ça va aider leur enfant... parce qu'ils essaient de comparer cela à un lieu thérapeutique – ils pensent qu'ils viennent voir un thérapeute, et que le thérapeute va guérir leur enfant... Et comme on est très souvent avec des personnes qui parlent très peu le français, c'est compliqué !

11 Art. 3 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 mai 2019.

12 Par exemple d'un SSM, du SAJ, du CPMS, du Service Prévention de la commune...

Le lieu de rencontre permet par ailleurs à certains parents « de venir avec des inquiétudes, ils y posent des questions, demandent qu'on observe leur enfant... et après, ils formulent une demande de suivi. C'est parfois la porte d'entrée qu'ils choisissent, car c'est moins confrontant... ». De fait, lorsque les professionnel·les combinent dans leur emploi l'accueil au lieu de rencontre et le travail de suivi en dehors, une ou des première(s) visite(s) au LREP – gratuit, anonyme et confidentiel – peut permettre au parent de faire connaissance de la structure et des professionnel·les, de se sentir en confiance... Parfois aussi, « certains parents viennent au lieu de rencontre avec une demande spécifique pour leur enfant, mais on remarque que ce n'est pas toujours nécessaire de faire de l'intervention : ce qui se passe au lieu de rencontre peut suffire à débloquer certaines choses ».

Vision du soutien à la parentalité

Nous avons demandé aux professionnel·les rencontré·es quelle était la vision du soutien à la parentalité qui sous-tendait leur travail au sein des lieux de rencontre. Ils·elles sont plusieurs à nous évoquer, souvent en premier lieu, l'idée que « les spécialistes de la parentalité, ce sont les parents eux-mêmes ». Une professionnelle en parle en ces termes :

dans les lieux de rencontre, l'important c'est que les parents puissent parler de leur place, de leur position, de leurs problèmes. On ne va jamais leur dire : vous devez faire ça ou ça ou ça... Ils doivent trouver eux-mêmes. Il n'y a pas une seule façon de faire ; ça dépend de ce qu'on a vécu soi-même. [...] Alors le plus important, pour un parent, c'est d'être à l'écoute de ce que l'on sent, ou que l'on veut transmettre à son enfant. [...] C'est ramener les choses au fait que chaque fois, c'est une histoire individuelle. Alors parler d'un soutien de façon générale... ? Non, je crois que c'est plutôt chaque personne qui peut être soutenue de façon différente à chaque fois, par une approche différente...

Cette idée de singularité de parcours, ainsi que l'importance de l'écoute, sont également explicitées par d'autres : « c'est d'abord rencontrer chaque parent dans ses identités singulières. Pour nous, c'est vraiment

la première chose, rencontrer cette sphère aux identités multiples et faire sentir aux parents que, qui qu'ils soient, ils sont totalement bienvenus ici, ils ont leur place... » La relation que les professionnel·les peuvent tisser avec les parents devient alors la clé pour « éventuellement amener un soutien, mais toujours en respectant leur rythme. L'idée n'est pas de trouver des solutions, etc. en cas de difficultés, parce qu'en fait, ils ne sont pas venus pour ça ». Et de noter que parfois,

c'est difficile pour nous, accueillantes, de voir certaines situations qui sont vraiment compliquées et de juste dire : ok, c'est ça qui est là, bienvenue la prochaine fois... on espère que vous reviendrez. Les gens doivent vraiment se sentir libres, libres, libres, et surtout on n'est pas là pour les soigner... On est là juste pour les accueillir, pour qu'ils se sentent bien dans le lieu, et que quelque chose puisse naître de cette rencontre. Car c'est vraiment petit à petit, si le parent se confie suffisamment et qu'il exprime un besoin de soutien, qu'alors nous on peut proposer d'autres choses, par exemple donner des pistes vers l'extérieur ou en psychomotricité pour l'enfant, etc. Et une écoute, aussi.

« C'est parce que les parents déposent quelque chose et qu'ils font une demande, qu'alors on peut donner des pistes » : cette vigilance de ne pas imposer, ni même suggérer un soutien ou des solutions au parent si ce dernier n'exprime pas clairement une demande est au cœur de l'approche du soutien à la parentalité développée au sein des lieux de rencontre. Et même lorsqu'une question ou une demande survient, les accueillant·es veillent à soutenir le parent dans ses réflexions et questionnements, plus qu'à lui souffler des réponses. En se présentant comme simple « accueillant·es », en se mettant en chaussettes et assis·es sur les tapis avec les enfants, comme les parents, ils·elles veulent montrer à ces derniers qu'« on est vraiment dans un rapport d'égal à égal » :

le but est qu'ils puissent exprimer ce qu'ils ressentent, par exemple au niveau émotionnel, de leurs projets ou inquiétudes... de manière simple, en étant rassuré sur le fait que ce sera accueilli, que ce ne sera pas jugé et que ce ne sera pas transmis ailleurs. C'est un peu l'idée d'un sas de décompression ; par exemple une maman qui dit « ça fait six semaines que la petite se réveille huit fois par nuit, j'en peux plus, j'ai envie de la jeter par la fenêtre » : ça peut être dit au lieu de rencontre, et ce n'est pas grave.

Après, tout le travail pour nous, accueillants, va être de faire circuler cette parole, d'inviter les autres parents qui sont là à témoigner : oui, c'est compliqué les nuits... comment eux gèrent-ils cela ? Ainsi, la maman en détresse peut commencer à se dire : ok, je ne suis pas la seule à traverser cette épreuve-là, c'est assez commun..., et elle pourra échanger avec d'autres parents et écouter leurs conseils.

De fait, cette dimension collective à l'œuvre au sein des LREP est soulignée par toutes les professionnel·les, et constitue un autre pilier du travail qui y est effectué : « nous veillons à pouvoir favoriser une possibilité de communication entre les différentes personnes présentes. [...] L'appui provient de ces deux formes de présence : le groupe, les personnes le composant, et nous, les accueillantes ».

Enfin, signalons que lorsque la notion de « soutien à la parentalité » a émergé, cela a suscité beaucoup de discussions entre accueillantes au sein d'une association, car « le soutien à la parentalité, on n'aimait pas du tout cette notion ; pour nous c'était plutôt le soutien de l'enfant dans sa relation à son parent ». L'accueillante interviewée précise que cela désigne les deux côtés de la relation, le côté de l'enfant et le côté du parent :

On ne soutient pas seulement le parent, on soutient l'enfant par rapport à ses parents. Parfois l'enfant dit, exprime des choses, et le parent ne le voit pas. Dans ces moments-là, nous alors on peut peut-être essayer d'aider l'enfant à le dire, ou faciliter le processus pour que le parent l'entende ou le voit... Parfois, on peut aussi soutenir le parent à aller consulter.

En réalité, cette réflexion nous renvoie directement à la vision reprise par le pouvoir subsidiant dans l'arrêté, en édictant comme premier principe devant guider les services spécifiques de soutien à la parentalité dans leurs missions que « l'enfant est placé au cœur des actions : l'intérêt et/ou l'écoute de l'enfant doit rester au centre des préoccupations des accueillants/intervenants¹³ ». Ceci n'est guère étonnant puisque, comme nous l'avons mentionné précédemment, l'arrêté s'inspire directement de différentes concertations avec le secteur.

¹³ Art. 3, § 2, 1° de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 mai 2019.

LA POSTURE DES ACCUEILLANT·ES

La posture des professionnel·les des lieux de rencontre peut paraître, à première vue – notamment pour les parents les fréquentant –, relever en grande partie de l'informel :

Ce qui est très compliqué à expliquer, c'est tout le travail informel que l'on fait. Parce que notre position, pour les familles, c'est qu'on est des accueillantes, on papote avec eux et grosso modo on sert le café... (rires) Et on n'est même pas là pour distribuer la parole, par exemple animer un débat ; ce qu'on fait, c'est juste discuter avec les parents présents et être attentifs à ce qui se passe.

Mais alors, en quoi consiste véritablement la posture des accueillant·es au sein des LREP ? « La position d'accueillante est très particulière dans ce genre de lieux : ce n'est pas un rôle de psy, pas un rôle d'ami, pas non plus un rôle de conseil... » Si ce n'est pas tout cela, qu'est-ce donc ? Henriette Scheu propose de définir la posture de l'accueillant·e comme celle d'un·e « témoin impliqué » : « [t]émoin par sa position un peu en retrait, présent, disponible et discret. Fonction tierce. Témoin de ce qui se passe, de ce qui se dit, de ce qui se donne à voir. Témoin que les petits riens ne sont pas rien. Témoin qui va peut-être en dire quelque chose, et peut-être pas¹ ».

Cette partie souhaite ainsi mieux cerner les contours de cette posture, sans pour autant figer les choses, et surtout, en reproduisant la parole des principaux·les concerné·es. Sur base de nos entretiens, nous avons choisi de mettre en évidence cinq aspects fondamentaux de la posture majoritairement adoptée par les accueillant·es des lieux de rencontre : le renoncement à une position de savoir, l'accueil inconditionnel, l'écoute,

¹ SCHEU, 2010, p. 72-73.

la délicatesse et le recours à l'effet miroir. Ces compétences professionnelles doublées de qualités humaines s'imbriquent et se complètent, sachant que chaque personne les incarne à sa façon, avec des tonalités différentes, liées à son propre parcours, sa personnalité... Car un·e accueillant·e « ne peut être que soi-même » au sein d'un lieu de rencontre ; pour cette raison, il est d'autant plus impératif qu'il·elle puisse s'interroger sur sa posture².

Le renoncement à une position de savoir

Plusieurs professionnel·les nous parlent du nécessaire renoncement à une position de savoir. « *De fait, en tant que professionnel, on se trouve dans une position où on pourrait être un expert par rapport au parent, où on pourrait mieux savoir que lui³* », prévient Mellier⁴. Et s'il ne faut pas nier l'expertise acquise par les professionnel·les – par leurs études et formations, et par leur expérience des nombreuses situations rencontrées –, le risque est que cette expertise soit vécue par le parent comme « *il y a celui qui sait, et celui qui ne sait pas* ». Mais, comme l'indique Scheu,

il serait faux d'en conclure qu'être accueillant ne nécessite aucune formation, au contraire. Quand les accueillants parlent de renoncer à un savoir, il s'agit plus exactement de la capacité à ne pas se laisser enfermer à cette place, à ne pas s'identifier à un expert, à reconnaître modestement que le savoir sur l'autre n'existe pas, autrement dit à accompagner un questionnement plutôt qu'à répondre à une question⁵.

Dès lors, les accueillant·es des lieux de rencontre veillent à adopter une posture particulière vis-à-vis des parents, constituée avant tout

d'humilité⁶ : « *on se place toujours en position égalitaire, voire en position plus basse par rapport aux familles. On est là comme les autres familles, et on ne sait pas nécessairement mieux que les autres* ». Les professionnel·les renoncent non pas à leur expertise, mais à mettre celle-ci en avant. « *Et en même temps, on est attentifs à ce qu'on voit. On observe les dynamiques qui sont en train de s'exercer sous nos yeux entre les parents et les enfants, les positions de chacun...* ». Le défi est de rester dans la cordialité, « *et malgré tout de tenir la position qui est la nôtre : [...] on va à tout moment garder en tête d'être attentif à ce qui se passe, et pas juste se perdre dans l'accueil convivial* ». C'est ainsi qu'en tant que professionnel·les

nous pouvons proposer [au parent] notre attention comme pouvant alimenter sa propre attention. Un peu comme un moulin à eau, où on apporte notre propre eau pour que le moulin tourne plus vite... C'est ça, le vrai travail des professionnels, et c'est là où c'est compliqué de se positionner, parce que le parent, il a une attention de toute manière, et on n'a pas à la corriger, à penser qu'il y a une carence et qu'on va la remplacer... [...] Mais comment, nous, peut-on soutenir des conditions pour alimenter cette attention ?⁷

Afin de permettre cette pleine attention aux parents, il importe aussi que l'accueillant·e professionnel·le puisse « faire un travail de déplacement, d'écart, avec [ses] représentations d'appartenance, et avec [ses] représentations d'affiliation – ce que nous pouvons appeler [ses] valeurs – qui peuvent être en accord ou non avec [ses] représentations d'appartenance⁸ », indique Marie-Dominique Wilpert. De même, il s'agit de pouvoir se détacher – dans une démarche réflexive – des savoirs transmis ainsi que de principes généraux et définitifs. Cela demande d'identifier

d'une part les savoirs institués, dominants, alors qu'ils sont dans le même temps « bousculés » historiquement par les bouleversement des mœurs, et d'autre part de nouveaux savoirs émergents, dominés ou en passe d'être

2 SCHEU, FRAIOLI, 2010, p. 97.

3 MELLIER, 2018a.

4 Professeur de psychologie clinique et psychopathologie, auteur et conférencier.

5 SCHEU, 2010, p. 76.

6 Le principe éthique d'humilité professionnelle est mentionné et développé dans le référentiel de soutien à la parentalité de l'ONE, comme condition pour développer une attitude de bienveillance à l'égard des parents.

ONE, 2012, p. 21.

7 MELLIER, 2018a.

8 WILPERT, 2018, p. 58.

légitimés, et qui déconstruisent les savoirs institués au nom de la tension démocratique d'égalité et d'une conception « moderne » de l'éducation des enfants. [...]

Le risque est de jauger les parents à l'aune de repères éducatifs « modernes », ce qui invalide des modes éducatifs plus traditionnels, ou à l'inverse, de les considérer au regard de normes « instituées » dont nous n'avons pas pu nous dégager par un regard réflexif⁹.

Il s'agit là d'une éthique nécessaire dans l'accueil et l'accompagnement des familles, afin de pleinement « supporter une rencontre qui engage autant les professionnel·les que les parents ; et de penser que cette expérience de rencontre peut aussi construire un savoir¹⁰ ».

L'accueil inconditionnel

Le lieu de rencontre « est vraiment un lieu d'accueil, où on se pose et où on échange ; on se laisse guider par ce qui vient, sans jugement... ». L'accueil constitue l'essence même des LREP, il se retrouve donc au centre de la posture des professionnel·les – très justement dénommé·es accueillant·es.

Être dans l'accueil de ce qui est là est une évidence dont toutes les professionnel·les rencontré·es nous parlent, avec des mots très similaires : « l'image que j'aime bien donner de notre posture, c'est celle d'être en creux, comme un bol : on n'est pas l'action, on est dans la réception, dans l'accueil de ce qui se passe à ce moment-là », déclare une accueillante. Une autre dira que « l'accueillante vient aussi avec ce qu'elle est, dans l'accueil de ce qui est là, tant pour l'enfant que pour la maman. Ça sera par exemple observer l'enfant ensemble avec le parent, écouter les craintes de type "il ne marche pas encore...", glisser une parole sur ce que vit l'enfant... »

Ce qui garantit la qualité de cet accueil inconditionnel, c'est de « travailler au moment même, avec ce qu'il se passe quand les familles viennent,

9 WILPERT, 2018, p. 59-60.

10 WILPERT, 2018, p. 88.

et uniquement ça ». « Ce sont des lieux où l'autre est accueilli », nous dit Scheu, « même si ses habitudes bouleversent les idées des professionnels sur la manière d'éduquer un enfant¹¹ ». Cela requiert de la part des professionnel·les un positionnement éthique de non-jugement, une compréhension (fournie par l'anthropologie) de l'importance de la culture ou encore la perception philosophique que ce qui se joue d'essentiel dans la relation parent-enfant n'est pas lié à un mode d'éducation¹².

L'écoute

« Le soutien à la parentalité, dans un lieu de rencontre, c'est surtout une question d'écoute, active et bienveillante... ». L'écoute est une aptitude professionnelle absolument centrale dans les lieux de rencontre, car elle se situe au cœur de la « non-intervention » qui y a cours : « le tout, c'est d'être ouvert, d'être disponible, pour que le parent ait la garantie qu'il sera écouté – écouté mais sans jugement, sans qu'on lui dise après : bon, maintenant tu dois faire ça ou ça ou ça... ».

L'écoute requiert de la disponibilité, car chacun·e peut parler et être écouté·e. Elle nécessite aussi, de la part des accueillant·es, de rester ouvert·es à ce qui se passe ici et maintenant, ainsi qu'aux différentes motivations sous-jacentes à la venue des parents :

On est là pour être à l'écoute de ce que les gens amènent, mais de façon tout à fait spontanée, sans questions... Les gens ne viennent pas comme dans une consultation, ils viennent on ne sait pas bien pourquoi ; ils peuvent avoir toutes sortes de motivations et nous, nous sommes disponibles à tout cela. Il y a des gens qui viennent juste pour rencontrer d'autres, des gens qui viennent pour que leur enfant rencontre d'autres enfants, des parents qui viennent avec des questionnements, des questions précises, des préoccupations... On est là pour en parler, pas spécialement pour donner des conseils, parce qu'on n'a pas de mode d'emploi

11 SCHEU, 2010, p. 76.

12 SCHEU, 2010, p. 76.

pour élever un enfant – ça, ça n'existe pas. Donc c'est pour écouter, pour susciter des réflexions, pour continuer à réfléchir avec les parents...

C'est ainsi qu'œuvre l'accompagnement à la fonction parentale, s'appuyant sur cette « attitude d'écoute des accueillants, écoute sans jugement a priori d'un cheminement toujours particulier¹³ ». C'est précisément ce renouvellement de l'écoute, offert par les accueillant·es à chaque parent, qui permettra de soutenir celui-ci dans son cheminement et son parcours singuliers.

On travaille beaucoup avec la surprise. Par exemple, je me souviens d'une maman qui avait un enfant, et qui voulait être enceinte d'un deuxième, et elle avait des tas de certitudes, selon lesquelles tout allait être plus compliqué avec un second... Et à un moment donné, en discutant, elle s'est rendue compte qu'elle était la deuxième dans sa famille. Et tout à coup, elle s'est dit « c'est fou, quoi... » : dans sa histoire à elle, elle avait eu l'impression que tout avait été plus compliqué, et donc elle reprojétait ça sur l'enfant à venir. En faisant le lien, par surprise, elle a pu se dire : « hé bien, peut-être pas, finalement... ». C'est exactement ça qui se passe, tout d'un coup on peut faire des liens, parce qu'il y a quelqu'un qui vous écoute et qui s'étonne, qui dit : ah, pourquoi vous pensez ça ? Et ça, je crois que c'est le travail qu'on peut faire nous, en étant à l'extérieur et à l'écoute, autant de l'enfant que du parent.

Être deux accueillant·es présent·es dans les lieux de rencontre est perçu comme important, parce que « c'est difficile d'être à l'écoute de l'enfant et du parent en même temps », et aussi parce qu'« on a deux perceptions différentes ». Cela est précieux au-delà de la disponibilité que cela permet, car « notre position est fluctuante, parce que les gens ne viennent pas avec une demande qui est claire, donc ce n'est pas toujours facile de trouver la posture juste ». En effet, « on sait qu'on travaille de plus en plus avec des personnes qui par exemple n'ont pas forcément de demande, qui ne nous adresse pas forcément des questions par rapport à des problèmes qu'ils peuvent avoir... », synthétise Mellier. L'objectif sera alors, à travers cette situation, d'être attentif à ce que pourrait être la demande. « Et là on n'a pas de mode d'emploi tout prêt, [...] c'est d'autant

13 SCHEU, FRAIOLI, 2010, p. 110.

plus important de cultiver cette attention-là dans ces situations où les sujets [... n'ont] pas forcément de demande à notre égard¹⁴ ».

La délicatesse

Cette « position fluctuante » adoptée par les professionnel·les vis-à-vis de parents qui n'ont pas forcément de demande claire rejoint, à nos yeux, une qualité humaine (et professionnelle) particulière : la délicatesse – selon son acceptation de « caractère d'une personne qui manifeste des qualités de réserve, de discrétion et de prévenance envers autrui¹⁵ ». La délicatesse des professionnel·les, au sein des LREP, commence par l'acceptation « de ne pas savoir ni pourquoi l'autre est là, ni pourquoi il revient, ou pas, ni ce que finalement il en retire¹⁶ ».

La délicatesse s'incarne concrètement pendant le temps de l'accueil, par exemple lors des premiers moments, lorsque l'accueillant·e se met à hauteur d'enfant, sans autre intention ou action spécifique :

On reste dans l'observation et on répond aux sollicitations de l'enfant ; du coup les parents, petit à petit, vont aussi se mettre à la hauteur de l'enfant. On se centre sur l'enfant, ça met le parent en confiance ; on ne va pas arriver avec nos gros sabots et questionner « qui êtes-vous ? qu'est-ce que vous voulez ? » Et petit à petit, en s'intéressant à l'enfant, ça libère un peu la parole... Ils vont commencer à se livrer, pour ceux qui en ont envie.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, l'accueil au sein des LREP est inconditionnel. L'accueillant·e y évolue côte à côte avec les parents, sans programme préétabli :

On travaille avec le quotidien des gens : pas besoin d'avoir un symptôme ou quelque chose qui ne va pas pour venir, poser des questions... Mais

14 MELLIER, 2018b.

15 « Délicatesse », 3. a) [Consulté le 24 octobre 2022] <https://www.cnrtl.fr/definition/d%C3%A9licatesse>

16 SCHEU, 2010, p. 73.

parfois, évidemment, nous remarquons qu'il y a des choses qui ne vont pas. À ce moment-là alors, on peut quand même susciter des questions, voire parfois poser des questions...

Créer et maintenir un lien de confiance avec le parent est important, et toujours nécessaire « avant de pouvoir envisager de poser une question ou une observation... On ne doit jamais être trop confrontant, sinon le parent ne revient pas ».

La délicatesse opère aussi par tout ce que les accueillant-es vont pouvoir susciter « sans avoir l'air d'y toucher » : « c'est vraiment par notre activité qu'on va venir instiller des choses pour permettre du lien parent-enfant, de l'attachement, de la communication entre les parents... On va agir dans toutes ces sphères-là, mais surtout sans avoir l'air d'y toucher ». Dans ce même esprit, ils-elles facilitent aussi les échanges entre les parents : « ce contact avec les autres peut éviter que l'angoisse des parents par exemple, quelle qu'elle soit, surtout lorsqu'ils sont isolés, se transmette à leur enfant¹⁷ ». Cette dynamique d'échanges entre parents, facilitée par l'accueillant-e, sera parfois proche de la pair-aidance¹⁸ :

Mettre en présence des parents qui sont dans un chemin différent par rapport à la compréhension d'une situation similaire peut faire évoluer les choses, sans qu'on ait nous, en tant que professionnelles, à pointer l'une ou l'autre chose... Favoriser cette rencontre où les parents discutent, ça peut aussi aider à faire évoluer les choses, par exemple parce qu'ils pourront développer une meilleure compréhension de la problématique que rencontre leur enfant.

Tout cela place les professionnel·les du soutien à la parentalité dans cette position d'humilité déjà évoquée :

On a comme destinée d'être oublié, au fond, puisque cette attention que l'on prête, elle est des fois peu visible, peu signifiée comme une expertise

17 BIGUET, LUROL, 2017, p. 37.

18 « La pair aidance peut être traduite simplement par : l'aide mutuelle que s'apportent des personnes concernées par une problématique commune ».

« La pair aidance ». *Association de médiateurs en santé mentale* [en ligne]. [Consulté le 24 octobre 2022]

<https://esperpro-mediateur.fr/psychiatrie-pair-aidance/>

très extérieure... On est finalement une personne peu différenciée, pour les parents, parce que justement on se met là où ils peuvent nous entendre, nous écouter, là où on peut prendre place dans la problématique familiale, parentale, etc.¹⁹

Le recours à l'effet miroir

Autre signe de la délicatesse observée par les professionnel·les à l'égard des parents, le recours à l'effet miroir est fréquemment utilisé au sein des lieux de rencontre, ce qui laisse le parent libre d'évoluer à son rythme, de conscientiser et d'adopter (ou non) de nouveaux comportements à l'égard de son enfant. Ce mode d'action, indirect et plein de tact, traduit le souhait des accueillant-es de toujours rester respectueux·ses du parent, quelles que soient les éventuelles « déficiences » observées :

C'est aussi une question d'effet miroir : je me souviens d'une maman qui n'investissait pas du tout le lien avec son nouveau-né, alors nous on le faisait. Je pense que nos attitudes ont fait qu'à un moment donné, il y a eu un déclic, que la maman a compris et elle a commencé à investir davantage le lien, [...] parce qu'elle a pu se remettre en question, sans que l'on soit dans la confrontation ou dans le jugement. Je crois qu'elle se serait sentie fort jugée si on avait dit : écoutez, ça ne va pas avec le petit...

Plusieurs professionnel·les témoignent, par des exemples concrets, de ce travail qu'ils-elles effectuent en douceur, avec l'objectif sous-jacent de rendre visible au parent les besoins de l'enfant – car « les accueillants ont parfois ce rôle de passeur entre deux êtres qui ne peuvent se rencontrer sans cette médiation. C'est le tier qui ouvre à l'altérité²⁰ » :

Ce qu'on essaie de faire, c'est ce que j'appelle « sous-titrer » pour les parents : quand on voit qu'un enfant est en train de manifester quelque chose – par exemple en pleurant – et que le parent soit ne le perçoit pas, soit peut-être ne le comprend pas, on va parler à la place de l'enfant,

19 MELLIER, 2018a.

20 BIGUET, LUROL, 2017, p. 38.

pour faire prendre conscience à l'adulte de ce qui est en train de se jouer à ce moment-là.

[...] Si le parent ne réagit pas, à ce moment-là on peut dire « il n'a pas l'air d'aller bien, je peux le prendre ? »... Ce qui lui montre, indirectement, une façon de faire lorsque son enfant pleure. On triangule toujours, en renvoyant vers le parent, car le but n'est pas de faire à la place.

Parler à la place de l'enfant, certes, mais aussi parler directement à l'enfant, pour qu'il se sente vu et reconnu, en lui adressant des « paroles vraies » qui (r)établissent « ce que F. Dolto appelle le "lien humain vivant" de sa connaissance de lui-même et du monde qui l'entoure. Le mot juste que les accueillants essaient de trouver et de proposer permet à l'enfant de comprendre l'état émotionnel dans lequel ses parents ou lui se trouvent²¹ ».

Dans ces moments, « l'accueillant ne cherche pas à éduquer, [...] il met en œuvre simplement une façon de s'adresser à l'enfant, d'intégrer l'enfant dans l'univers du discours de ses parents et de son entourage. Il procède de ce fait auprès des parents d'une façon de faire que ceux-ci pourront intégrer²² ». En effet, en mobilisant l'effet miroir, il s'agit aussi de dégager et favoriser des attitudes parentales qui puissent nourrir le lien avec l'enfant, et que l'adulte pourra transposer et reproduire à la maison.

Les enfants suscitent parfois l'attention du parent qui n'est pas disponible à ce moment-là, ou qui ne comprend pas... Alors nous, on commence à jouer avec l'enfant, et très vite l'adulte se dit : tiens, il est en train de jouer avec l'accueillante, je vais y aller aussi... Quand cela se produit, on essaie de se retirer, et on laisse l'enfant créer du lien avec son parent, puisque le jeu est un moyen tellement essentiel pour favoriser l'attachement sécure ! Donc on essaie d'y contribuer de cette façon-là aussi.

Enfin, une accueillante témoigne des réflexions qui ont lieu en équipe et qui peuvent nourrir la mise en place de stratégies permettant « d'interagir – jamais intervenir, parce que notre démarche est toujours non-interventionniste – avec la famille ». Ceci afin de favoriser, de manière subtile, le cheminement

21 BIGUET, LUROL, 2017, p. 38.

22 NEYRAND, 1995, p. 201.

et la réflexion de parents sur une problématique ou l'autre, dans laquelle ils-elles pourraient se retrouver (souvent inconsciemment) « coincés » :

Par exemple, si on observe une famille qui a du mal avec le cadrage de l'autorité, ou tout autre problématique, on essaie de l'avoir en tête et on en discute en équipe, pour réfléchir à la manière de ramener cette question-là lors d'un prochain accueil, mais subtilement, sans que ça se voit trop : par quel biais, par quelle activité ? Quel levier va-t-on utiliser pour mettre ces parents en réflexion, ou pouvoir échanger avec eux d'une manière ou d'une autre ?

Neyrand n'hésitait pas à conclure sa recherche sur les Maisons vertes de la première génération par l'observation que « la plus grande qualité de la légèreté de l'intervention des accueillants réside, nous semble-t-il, dans la dimension illustrative de leur attitude à l'égard des parents, alors que rien d'éducatif ne se joue²³ ». Les différents exemples ci-dessus nous semblent montrer que cette qualité de légèreté d'intervention – significative de la délicatesse professionnelle présente – est toujours à l'œuvre dans de nombreux lieux de rencontre.

23 NEYRAND, 1995, p. 201.

LA RENCONTRE ET LE LIEN

Par la qualité de l'accueil et la posture particulière des professionnel·les qui y travaillent, les lieux de rencontre enfants et parents offrent à ceux-ci des moments de rencontre(s) et de lien(s). Rencontres et liens qui se nouent, se développent et s'approfondissent à différents niveaux, en fonction des individus et besoins en présence, et de « l'alchimie » particulière qui peut se produire au sein d'un lieu, d'un groupe de personnes ayant comme dénominateur commun de faire l'expérience du « devenir parent ». Des adultes qui peuvent se sentir fragilisés, dans cette phase particulière constituée des premiers mois et premières années de vie de leur enfant – parce que tout est à découvrir et créer dans la relation au nouveau-né, parce que la société n'arrête pas pour autant son rythme effréné, parce que « être avec un enfant toute seule, ça peut vraiment être difficile, on peut être seule avec un enfant ! »

« Et donc, rencontrer d'autres personnes qui sont dans la même période de vie avec cette fragilité des débuts, etc., de pouvoir en parler, en parler simplement sans avoir peur d'être jugée... c'est vraiment très important ». C'est ainsi que le bénéfice de ces rencontres, dans un cadre convivial et bienveillant, rejaillit sur le lien parent-enfant :

Je crois que ça apporte des choses qui sont bonnes pour les mères, et bonnes pour leurs enfants car ils se sentent un peu plus libres : leur maman est occupée, elle discute et s'amuse avec d'autres et lui aussi, il s'amuse et il fait son petit bonhomme de chemin. Donc c'est des deux côtés, ce sont des lieux qui permettent la séparation en douce aussi, parce que pour qu'il y ait une séparation en douce, il faut qu'il y ait un lien fort aussi.

Les jeunes parents : une fragilité commune

Plusieurs facteurs concourent à expliquer pourquoi, à l'heure actuelle, être parent est si difficile¹. Les évolutions sociétales ont, tout au long du XX^e siècle, refaçonné les modes de vie, avec souvent pour conséquence un éloignement et/ou une disponibilité réduite (voire inexistante) de la famille élargie. Ceci prive un certain nombre de jeunes parents d'une aide matérielle, du soutien psychologique et de la transmission intergénérationnelle pendant les premiers mois et années de vie de l'enfant, alors qu'ils-elles ont justement besoin de partager leur expérience et leur vécu.

Pour les observateur·rices de la parentalité cependant, « la solitude parentale serait d'abord le résultat de l'évolution de notre rapport à l'enfant, qui a peu à peu conduit les parents à se sentir seuls responsables de son épanouissement² ». En effet, parallèlement au développement des connaissances sur la psychologie et le développement de l'enfant, au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, les progrès médicaux et la diffusion des moyens de contraception vont redéfinir la place de l'enfant dans la famille et dans la vie de ses parents. L'enfant devient davantage un choix, et est de plus en plus considéré comme une source de bonheur pour ses parents : tout cela induit un surinvestissement de la parentalité³.

La société elle-même exerce une forte pression à l'égard des parents. Le modèle ultralibéral dans lequel nous évoluons est tourné vers la performance, induisant pour les parents une obligation de résultats : des enfants plus épanouis, plus compétents, plus intelligents... Cela engendre aussi, dans l'esprit des parents, l'idée qu'ils-elles doivent « réussir » seul·es l'éducation de leur(s) enfant(s), avec leurs propres ressources et sans l'appui du tissu social⁴. Et lorsqu'ils-elles recherchent des ressources extérieures pour les y aider, ils-elles sont vite submergés-

1 Selon le titre d'un récent article de Béatrice KAMMERER : « Pourquoi être parent est-il si difficile ? » (KAMMERER, 2022).

2 KAMMERER, 2022, p. 8.

3 KAMMERER, 2022, p. 8.

4 KAMMERER, 2022, p. 8-9.

d'informations, avec pléthore d'offres de soutien – dans des discours parfois contradictoires des professionnel·les, ce qui ne fait qu'ajouter à leur désarroi⁵. Neyrand dénonce le phénomène de marchandisation de la parentalité ; il rappelle qu'il est nécessaire de relativiser la portée des savoirs et que « le besoin des parents de pouvoir s'appuyer sur des repères ne doit pas entraîner une dévalorisation de l'expérience parentale⁶ ».

Ainsi, au sein de notre société, les standards éducatifs sont devenus élevés, érigeant en norme le « développement optimal » de l'enfant. Être parent est devenu une mission aux enjeux particulièrement lourds à porter... Spécialement pour les familles les plus précarisées, issues ou non de l'immigration, car les pouvoirs publics continuent de donner priorité au bien-être de l'enfant et de prescrire aux parents des comportements censés le maximiser, sans tenir compte de leur vécu, note Isabelle Roskam⁷. D'où le constat qu'« *il est plus facile de blâmer les parents des catégories défavorisées que d'améliorer les conditions matérielles extrêmement délétères dans lesquelles ils vivent*⁸ ».

Le rapport au temps

Un facteur renforçant indéniablement le désarroi dans lequel les jeunes parents peuvent se retrouver est la temporalité induite et produite par notre société, peu en accord avec la temporalité nécessaire à l'accueil, aux soins et à l'éducation d'un tout-petit. Notre époque moderne et néolibérale est en effet caractérisée par l'accélération, c'est-à-dire un temps *accéléré* et *accélérateur*, selon le sociologue et philosophe Harmut Rosa. « Le temps s'emballe et exerce une forme d'emprise assez pressante sur nos vies⁹ ».

5 KAMMERER, 2022, p. 9.

6 KAMMERER, 2022, p. 10.

7 KAMMERER, 2022, p. 11.

8 Chantal ZAUCHE GAUDRON, citée dans KAMMERER, 2022, p. 11.

9 GAILLARD, 2018.

Ce phénomène d'accélération sociale concourt à la mise à jour de normes temporelles (invisibles) gouvernant notre vie – par des rythmes imprégnés de la logique de compétition et de l'injonction à la productivité, typiquement néolibérales – et transforme notre rapport au monde dans toutes ses dimensions (relations aux autres, à l'espace-temps, à la nature et aux objets, à nous-mêmes)¹⁰. L'idéologie néolibérale, qui s'est diffusée dans l'ensemble du corps social et imprègne la pensée commune, impose dans la vie individuelle et collective la rentabilité, la compétition, la nouveauté perpétuelle : « courir, s'agiter, faire à la hâte, travailler sans but, réagir sans distance, répondre aux sollicitations incessantes [...] »¹¹. L'économie et la société tournent à une vitesse toujours plus grande, exigeant des individus d'accélérer toujours davantage, pour des performances toujours plus poussées et des actions toujours plus immédiates¹²...

Or, à l'inverse de ce mouvement d'accélération sociale omniprésent et quasiment généralisé, « il faut du temps, de la disponibilité et de la proximité physique et émotionnelle de la part des parents pour qu'ils construisent avec leur bébé une relation harmonieuse¹³ ». Le système d'attachement, qui débute dès la grossesse et s'établit dans les premières années de la vie, a comme objectif de maintenir la proximité du bébé, en fonction de ses besoins, avec la figure d'attachement¹⁴. Il va permettre que l'enfant se sente en sécurité, protégé et confiant, et influencera la façon dont l'enfant va ensuite établir ses relations sociales pour le reste de sa vie. C'est donc en disposant de suffisamment de temps et de disponibilité que les parents pourront « soutenir l'établissement d'un lien d'attachement sécure chez leur enfant et accompagner au mieux chaque étape de son développement socio-émotionnel et cognitif¹⁵ » au cours des premières années de vie, en particulier la première :

Le besoin de proximité (ou d'attachement) varie en fonction de l'âge de l'enfant, en fonction du développement de ses capacités cognitives et des réponses de l'environnement aux essais d'obtention de réconfort. À partir de la deuxième année, le bébé va se contenter de savoir sa figure d'attachement disponible en cas de besoin sans avoir besoin forcé de sa proximité puis, à partir de trois-quatre ans, de son accessibilité¹⁶.

Tout aussi important à signaler est qu'« il en va de même pour le sentiment de confiance du parent et de son engagement à long terme. Les parents aussi ont besoin de temps avec leur enfant pour devenir leur parent, c'est-à-dire pour reconnaître et s'adapter à ses spécificités¹⁷ ». Les lieux de rencontre sont précisément des lieux qui proposent aux parents de prendre le temps, de « se poser », « en dehors du quotidien » et ses multiples sollicitations, pour nourrir le lien, s'attacher et approfondir sa relation à son enfant... Une des équipes rencontrées fait d'ailleurs de l'attachement et du lien précoce la clé de voûte de son accompagnement aux parents :

On essaie de booster tout ce qui est lien : se mettre en relation avec son bébé, son enfant.

On constate aussi que c'est de là qu'émergent tout un tas de compétences, à partir du moment où il y a un lien qui est créé entre le parent et l'enfant [...] À partir du moment où le parent s'attache à son enfant, forcément il a envie de s'en occuper, de jouer avec, il comprend mieux ses besoins... il y a un lien qui se crée ! Le lien d'attachement est au départ une question de survie pour le bébé. Si le lien ne se crée pas, ou si le parent a des difficultés à le créer, généralement c'est qu'il y a un vécu, une histoire derrière, qui fait que le parent n'est pas capable de s'attacher, pas capable de répondre aux besoins physiologiques du bébé dès le départ. Là aussi, au niveau du soutien à la parentalité, ça implique de pouvoir s'intéresser à l'histoire du parent, et à tout ce qui peut ressortir de ça, tout ce qui va se jouer par la suite avec son propre enfant...

10 GAILLARD, 2018.

11 JUIGNET, 2020.

12 GAILLARD, 2018.

13 Les 1000 premiers jours, p. 98.

14 GUEDENEY, 2010, p. 8.

15 Les 1000 premiers jours, p. 98.

16 GUEDENEY, 2010, p. 10.

17 Les 1000 premiers jours, p. 97.

Le lien social

Il n'est pas rare que la grossesse et la naissance d'un enfant soient vécues comme un facteur d'isolement par les jeunes parents¹⁸, en particulier les mères. Rompre cet isolement est un des objectifs auxquels s'attellent les lieux de rencontre ; toutes les accueillantes nous évoquent en effet « beaucoup de mamans fort isolées – mamans, car cela reste la majorité de notre public... ».

Ainsi, la socialisation vécue au sein des lieux de rencontre s'exerce non seulement entre tout-petits, mais également entre parents. Ceux-celles-ci peuvent être des adultes plus ou moins fortement isolé-es – au niveau géographique, culturel, intergénérationnel... Selon une étude française à grande échelle sur les lieux d'accueils enfants parents et la (les) socialisation(s), ces lieux

favorisent indéniablement la rupture de l'isolement, qui n'est pas le seul fait de primo-arrivantes, mais de toutes personnes ayant quitté sa région d'origine [...]. L'isolement semble finalement toucher tous les jeunes parents face à l'acquisition d'un nouveau rôle, être mère ou être père, dans le contexte d'une société en constant mouvement¹⁹.

Même si les structures inspirées par la Maison Verte sont davantage centrées sur l'enfant, la préoccupation de Dolto et des premier-es fondateur-ices de lieux de rencontre concernait aussi l'isolement des mères, « parce que les parents sont parfois très isolés devant les difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent avec leurs petits²⁰ ». Une accueillante interviewée dans le cadre de cette étude corrobore cette intention : « Le but d'origine du lieu de rencontre était vraiment de viser la socialisation des enfants, mais aussi la rupture de l'isolement social des adultes. D'ailleurs, l'enfant est souvent un prétexte : on vient pour lui au départ, mais on reste beaucoup pour soi-même après... » Ce besoin de lieux de socialisation s'est

18 Les 1000 premiers jours, p. 60.

19 SCHEU, FRAIOLI, 2010, p. 112-113.

20 Extrait d'un document distribué à l'ouverture de la Maison Verte, cité par SCHEU, FRAIOLI, 2010, p. 112.

fait sentir de manière aigüe à la réouverture des LREP après leur fermeture lors de la crise sanitaire liée au Covid : « on a eu beaucoup de public, précarisé ou non, qui souffrait d'isolement social... ».

Dans la rencontre, le rythme de chacun·e est respecté :

Souvent, les liens se font très naturellement. C'est sûr qu'on essaie de les stimuler aussi, si ça ne se passe pas. Parfois, il y a des gens qui vont venir et rester un peu plus loin dans un fauteuil, qui n'ont pas envie d'être en contact... On va respecter cela aussi, on va voir un peu, et si ça n'accroche pas, c'est comme ça. Il y en a qui n'ont pas envie non plus, ou qui prennent plus de temps pour avoir envie de parler. Il y a des gens qui vont parler directement de plein de choses, et d'autres pour qui ça va prendre quelques fois pour être plus en confiance et parler de choses plus personnelles.

Souvent, pour les personnes qui viennent de manière régulière, « on sent que ça devient un repère très important dans la semaine : on sent vraiment le côté "c'est le rendez-vous !" », témoigne encore une accueillante. Une autre évoque aussi de la sorte une partie de leur public, très fidèle : « des parents qui trouvent vraiment leur compte, ils n'ont pas spécialement de demande particulière, mais ils viennent pour passer un moment différent avec leur enfant... et parce qu'ils aiment bien venir rencontrer d'autres personnes, échanger sur leurs expériences... » Il n'est pas rare que les liens qui se tissent dans le lieu débouchent sur autre chose : « parfois on a eu des primo-arrivants : des mamans qui débarquent dans notre commune et ne parlent pas français, de là vont naître des échanges, une forme de solidarité, des prêts de vêtements entre elles... Elles vont s'échanger des filons, on les verra ensemble dans la rue... » Même son de cloche dans un autre LREP : « des mamans qui se sont rencontrées chez nous font des activités ensemble en dehors : là, on se dit qu'on a pleinement rencontré les objectifs au niveau de l'isolement social ! ».

Les LREP peuvent également être des lieux rassembleurs, d'intégration sociale, où les différences culturelles sont envisagées comme une richesse, « au sens où l'acceptation des différences et le partage permettent

une intégration par la construction d'une identité "nomade"²¹ » : « dans ces lieux-là, il y a des gens qui viennent de partout, et on apprend plein de choses de toutes les nationalités, toutes les façons d'être avec un enfant qui dépendent de ça aussi, de leur culture... » Et cela est précieux, car, comme le synthétise l'anthropologue et sociologue Jacques Barou,

jamais la vision de l'enfance et la conception de l'éducation n'ont été aussi distantes qu'aujourd'hui entre les sociétés européennes, à faible fécondité, influencées par plusieurs décennies de diffusion des connaissances acquises sur la psychologie de l'enfant, et les sociétés à forte fécondité où la surabondance des enfants, souvent conjuguée à des moyens économiques limités ne laisse que peu de place à la recherche de l'épanouissement individuel²².

L'accueil de et dans la diversité au sein des LREP permet que se développe un sentiment d'affiliation à un quartier, à une collectivité, à une communauté éducative... Finalement, « accueillir dans un L[R]EP c'est faire société²³ », comme peut l'illustrer ce dernier témoignage :

Je repense à un groupe de mamans... Il y avait une femme qui arrivait voilée des pieds à la tête chaque fois, entièrement couverte, une belge convertie très croyante. Il y avait d'autres parents belges, marocains, turcs... de différentes nationalités ou cultures, qui s'entendaient super bien, et qui sont restés très proches... Une maman tout à fait « bobo » aussi là-dedans... Il y a une alchimie qui s'est produite là qui est quelque chose qui, je crois, fait du bien dans une vie. Et qui fait du bien pour la suite, même à leurs enfants aussi – parce qu'ils ont été en contact avec d'autres comme ça, et ils ont senti cette chaleur, cette solidarité...

La convivialité

Permettre aux parents accompagné-es de leur enfant de se poser, se rencontrer, discuter, jouer, tout autant que leur donner l'occasion

21 SCHEU, FRAIOLI, 2010, p. 115.

22 Jacques BAROU, cité dans SCHEU, FRAIOLI, 2010, p. 115.

23 SCHEU, FRAIOLI, 2010, p. 118.

de pouvoir se confier, se ressourcer, se sentir appartenir à un collectif... Le lieu de rencontre est

un lieu de loisir, convivial, qui favorise les échanges sociaux. Loisir en ce sens où c'est un temps libre, de respiration, où de nombreuses choses sont permises : jouer dans un grand espace sécurisé pour les enfants, souffler, se reposer pour les parents car précisément le lieu offre cette sécurité ou encore échanger, parler, se confier sans être jugé²⁴.

Pour se produire, idéalement, cela nécessite une certaine atmosphère, informelle et conviviale. Ce que confirme une accueillante en ces termes :

La convivialité, ça fait partie intégrante du dispositif... mais après, c'est très très compliqué de théoriser la convivialité ! C'est justement essayer que ce ne soit pas un cadre formel, où des gens viennent voir des professionnels, où on est là pour parler des problématiques de l'enfance... C'est vraiment l'aspect : on est là comme, à la limite, un groupe de parents qui se rencontreraient au parc pour papoter. Ce serait la même chose. Ça doit avoir cet aspect-là, parce qu'on estime que c'est le plus efficient pour que les parents viennent en confiance, détendus, osent exprimer ce qu'ils ressentent...

Cette convivialité invite à revenir, de semaine en semaine, à retrouver un groupe dans lequel « les parents commencent à se connaître, il y a une bienveillance naturelle qui s'instaure »... Et « c'est vraiment parce qu'on est dans une atmosphère conviviale, un moment et un endroit où l'on se sent bien », que les parents « s'autorisent à nommer des choses relevant de sphères plus émotionnelles, comme par exemple une maman qui parle d'un accouchement compliqué, qui avait du mal à s'attacher à la petite... Des choses comme ça peuvent émerger et du coup, ça va pouvoir être dit, parlé dans le groupe ».

L'émergence de « choses qui se disent » est ainsi parfois facilitée lorsque les parents se retrouvent autour d'une tasse de café ou de thé, dans un divan ou en partageant un goûter... Toutes ces aspects conviviaux parmi d'autres que les accueillant-es veillent à proposer ou provoquer,

24 WEYL, 2017, p. 48.

et qui vont permettre « l'échange sans avoir un côté jugeant ou même thérapeutique. C'est naturel. C'est familial. C'est vraiment des personnes qui viennent se voir et qui discutent ; c'est le partage d'expériences, dans une "bulle d'écoute bienveillante" – c'est un parent qui nous a dit ça... »

Le partage d'expériences

La socialisation entre pairs au sein des LREP ne vaut donc pas uniquement pour les enfants, mais également pour les parents – « le plus fréquemment les mamans qui se retrouvent entre elles et qui se reconnaissent en tant que telles, partageant en ce lieu des choses communes à divers moments de leur parcours²⁵ ». C'est ainsi que dans la phase de fragilité et d'isolement, plus ou moins importants, traversée par les parents de tout-petits, les LREP peuvent jouer un rôle significatif afin de favoriser les échanges avec d'autres, permettant notamment l'émergence d'un sentiment d'appartenance à la communauté des parents²⁶. Nous avons vu précédemment que pour les accueillant·es des lieux de rencontre, encourager – avec toute la délicatesse nécessaire – ces échanges entre parents est absolument central dans leur travail de soutien à la parentalité. Et, souligne l'une d'entre elles,

c'est d'autant plus vrai pour les familles précarisées ou isolées socialement, si elles n'ont personne auprès de qui elles peuvent déposer leurs questions ou angoisses par rapport à la parentalité, à qui peuvent-elles s'adresser ? D'habitude, on demande à ses propres parents, frères et sœurs ou amis qui ont des enfants... Mais si ces gens-là n'ont personne, à qui peuvent-ils poser leurs questions ? Soit elles doivent se tourner vers un professionnel, mais alors avec cette crainte d'être jugées – narcissiquement, c'est compliqué, de se dire : "je ne suis pas un bon parent, j'y arrive pas..."... Sans oublier cet aspect très pratique : prendre rendez-vous chez un professionnel, cela implique de respecter le rendez-vous, c'est un investissement, ça prend du temps, ça coûte de l'argent... Tout ça devient compliqué pour ces familles-là. Donc notre lieu donne cet accès à des ressources, la personne

25 SCHEU, FRAIOLI, 2010, p. 112.

26 SCHEU, FRAIOLI, 2010, p. 110.

peut se dire : ok, je vais rencontrer d'autres parents, d'autres mamans qui vont peut-être pouvoir me donner un conseil par rapport à mes questions.

Dans ces partages d'expériences entre parents,

nous on reste là en « filet de sécurité », s'il y a des choses qu'on constate, ou si jamais il y a des discours qui seraient inadéquats, on peut recentrer, en étant vraiment dans la bienveillance... C'est l'aspect de courtoisie qu'on essaie de donner à ces accueils. Les parents sont vraiment là pour passer un moment privilégié avec leur enfant, et par la même occasion rencontrer d'autres adultes. C'est vraiment ça qui nous guide : la rencontre avec d'autres adultes, et ça permet vraiment d'avoir un moment privilégié pendant deux heures entre parent et enfant – où le parent n'est pas à la maison, et donc il n'y a pas tout le quotidien avec ses tracasseries.

Dans un lieu, les accueillantes mentionnent que, le cas échéant, elles n'hésitent pas à s'effacer un moment pour favoriser ces échanges entre parents :

Quand il y a plusieurs parents et qu'il y a belle dynamique entre eux, qu'ils discutent, alors on se met en retrait et on crée quelque chose entre les enfants. Ça arrive quand même souvent que les parents discutent entre eux à un moment donné ; pour nous c'est le moment où on crée un jeu avec les enfants, pour qu'il y ait un partage d'expériences entre les parents. Ce qu'on essaie de faire, c'est de se maintenir en retrait principalement, et puis d'être présentes si nécessaire. Ça nous arrive de sortir de la pièce, parce qu'on sent bien qu'il y a des choses qui doivent s'échanger et qu'ils sont plus à l'aise sans nous...

Dans le rapport français « Les 1000 premiers jours », les expert·es notent que « la réduction de l'épuisement parental et la bonne santé physique et psychique tant de l'enfant que du parent passe par le partage de l'expérience, l'expression du vécu et le soutien émotionnel par les pairs, ainsi que par l'échange d'informations et de savoirs pratiques issus de l'expérience²⁷ ».

27 Les 1000 premiers jours, p. 60.

C'est précisément de cette manière que les lieux de rencontre poursuivent réellement leur objectif de prévention :

S'il y a des petits soucis du quotidien, des problématiques auxquelles on peut tous être confrontés quand on a des enfants en bas-âge et qu'on peut se sentir dépassé par la situation, notre lieu permet aux parents d'en discuter avec d'autres et de pouvoir se dire "ok, je ne suis pas le seul à ne pas y arriver, c'est pareil pour tous les parents du monde et c'est pas grave..." Et de voir quelles solutions existent, que le parent n'a pas encore explorées, sans que ce soit une prescription d'un professionnel [...]. Le fait d'être confronté à d'autres parents, qui ont un peu chacun leur vécu, ouvre différentes portes et la possibilité de faire ses propres essais-erreurs aussi. Donc il y a ce côté de pair-aidance : ce n'est pas de la prescription, ce sont des conseils ouverts et les gens prennent ou ne prennent pas, ils n'auront jamais à se justifier s'ils ont bien fait ce que l'autre parent avait dit ou pas ! Je pense que c'est assez rassurant pour les parents qui viennent chez nous.

Une autre accueillante rappelle que c'est précisément la raison pour laquelle Dolto a créé les Maisons Vertes, évoquant cette phrase de la psychanalyste, « parler des problèmes permet de les faire fondre comme neige au soleil », qu'elle commente de la sorte :

Je trouve que c'est beau de dire que juste mettre des mots sur ce qui se passe, ça se dissout. Comme s'il y avait des difficultés qui se cristallisent si on reste seul avec, tandis que si on arrive à en parler, à mettre des mots, à se rendre compte que d'autres ont vécu ça et ont fait comme ça, ont réagi comme ça... Qu'est-ce que je fais moi avec tout ça ? Et voilà, il y a des choses qui peuvent se résoudre de cette manière.

Il est important de rappeler que ce qui permet ces échanges libres et réellement rassurants pour les parents est l'accueil inconditionnel offert par le dispositif des lieux de rencontre :

Le fait de pouvoir témoigner de ses difficultés sans avoir la crainte que cela puisse porter à conséquence – c'est-à-dire, que cela soit transmis vers un professionnel, un service ou peu importe... –, de constater que d'autres parents disent « oui c'est normal, c'est compliqué, mais nous on a fait comme ça et comme ça... », c'est permettre de dégager des solutions

pour peut-être éviter que ça devienne une véritable problématique. À ce niveau-là, on peut dire qu'on est véritablement dans la prévention.

EN GUISE DE CONCLUSION

À la fin de cette immersion au sein des lieux de rencontre enfants et parents, au cours de laquelle nous avons cherché à rendre visibles la qualité et les particularités de ce dispositif d'accompagnement aux parents, nous concluons en mettant l'accent sur trois aspects – parmi d'autres – qu'il nous tient à cœur de souligner. Ainsi, nous évoquerons tour à tour le dehors comme possible prolongement et démultiplicateur des rencontres avec les parents et les enfants, l'importance fondamentale de la prévention dans le secteur de la parentalité et de la petite enfance, ainsi que, finalement, l'inestimable valeur de la présence offerte par les accueillant-es au sein des lieux de rencontre.

Le dehors : aller à la rencontre

Plusieurs LREP – deux parmi ceux que nous avons interviewés dans le cadre de cette étude – ont mis en place, de manière ponctuelle ou récurrente, des rencontres dans un parc, plus ou moins proche du lieu habituel de l'accueil. Poussés soit par les confinements (et les interdictions de rassembler plusieurs personnes dans un espace intérieur alors en vigueur), soit par la chaleur estivale, des lieux de rencontre se sont déplacés dans l'espace public. Ils y ont donné rendez-vous à leur public habituel, et cela leur a permis d'entrer en contact avec de nouvelles familles.

Au moment du Covid, on a dû fermer, comme tout le monde, au début. [...] Lorsqu'on a pu rouvrir le lieu, c'était compliqué, il y avait les contraintes de l'ONE, qui imposait d'accueillir une seule famille à la fois... À partir de novembre, on a décidé d'aller au parc : c'était une nouveauté, un autre travail, mais très intéressant. Le lieu est resté fermé pendant au moins un an, je pense. On allait deux ou trois fois par semaine au Parc Josaphat, on allait avec notre drapeau dans la plaine de jeux du côté des tout-petits, dans le bac à sable. [...] Ça nous permettait de continuer à travailler et en duos : on était enthousiasmées par ce projet un peu différent, et en plus

on rencontrait beaucoup de monde, parce que les familles allaient au parc ; elles avaient besoin de parler et de partager ce qu'elles vivaient.

L'été, il faisait chaud, on s'est dit : ça serait l'occasion de tester le lieu de rencontre au parc. On l'a annoncé sur les réseaux sociaux, on est allées au parc du Botanique, on a apporté une bâche et du matériel pour jouer avec le sable. Et on s'est installées, on a cherché à communiquer et interagir avec le public et ça a super bien fonctionné. C'était être là au cœur où on en a besoin, c'était très riche. Finalement, la bâche dit : quelqu'un est là ; les objets mis autour disent : vous pouvez venir et vous servir de ce qui est là... C'est vraiment ça qui se passe. Pouvoir aller vers : en disant on est un lieu de rencontre, vous êtes bienvenus, les enfants peuvent prendre...

En matière d'accueil inconditionnel et de création de liens, le dispositif rendu nomade fonctionne parfaitement, et trouve tout son sens, y compris pour un public qui ne fréquente pas le lieu de rencontre – et n'en poussera peut-être jamais la porte.

Très vite, il y a eu des vraies rencontres, très touchantes aussi... Des familles très très isolées ; des témoignages très forts : « c'est agréable de se sentir accueilli »... alors que c'est un parc public pour tout le monde, mais généralement les familles sont les unes à côté des autres, en étant encore complètement isolées, parce qu'il n'y a pas de liens, pas d'interactions.

Ainsi, bien plus qu'un simple « déplacement » du lieu de rencontre, aller dehors est un mouvement d'ouverture plus large à d'autres opportunités. L'environnement est différent : un espace peut être symboliquement délimité et la présence signalée par des repères visuels, mais fondamentalement, le lieu de rencontre se fonde dans l'espace public extérieur. Un parc où les individus et familles vont et viennent à leur guise, en fonction de leurs besoins, leurs habitudes... La météo incite à y rester plus ou moins longtemps, avec des enfants de différents âges : « on était avec les tout-petits dans le bac à sable – qui est quand même notre public-cible –, et les grands pouvaient courir ailleurs, ils papillonnaient entre les espaces ». C'est ainsi que les accueillant-es qui ont mené cette expérience s'ouvrent à de nouvelles rencontres, non pas en accueillant le public

dans leurs locaux, mais en allant vers lui, avec cette même présence à ce qui se passe, ici et maintenant.

C'est tout un autre travail : on est allés vers, et ça ne veut pas dire que certaines familles vont un jour faire le déplacement [jusqu'au lieu de rencontre]. Je trouve que ce serait vraiment intéressant de garder ce volet vivant, et d'aller systématiquement une fois par semaine, en toutes saisons, vers les familles.

L'accueil inconditionnel et la délicatesse qui caractérisent la posture des professionnel·les des LREP peuvent ainsi toucher de nouvelles personnes, en dehors de leurs murs : « chaque jour, il y avait aussi une rencontre avec un enfant qui présentait une difficulté ; la maman venait, disait où elle en était, nous on lui disait qu'on était là... On donnait des brochures ». Cette démarche n'est pas sans rappeler celle d'autres professionnel·les¹ qui sortent dans l'espace public, notamment dans les quartiers les plus défavorisés, à la rencontre des plus fragiles ou démunis-es, pour un moment d'écoute, de disponibilité, de partage... La simplicité du dispositif est encore plus grande ; le libre-arbitre et l'anonymat des personnes ainsi touchées encore plus entiers.

Sortir et proposer un lieu de rencontre éphémère – et si possible récurrent – dans un espace vert public, c'est aussi remettre intentionnellement une certaine lenteur et de la convivialité au centre de la cité. Nous avons vu qu'à notre époque marquée par l'accélération, « avoir du temps est devenu une chose rare² ». Cela entre en conflit avec le besoin humain fondamental de prendre le temps de la rencontre – avec son propre enfant, tout autant qu'avec d'autres, notamment d'autres parents partageant les mêmes expériences. « Se rencontrer en tant qu'êtres humains prend beaucoup de temps³ », rappelle encore Rosa. Les rencontres enfants et parents au sein de l'espace public sont naturellement teintées de lenteur et de convivialité spontanées. Agilement suscitées et accompagnées par les professionnel·les

1 Par exemple les infirmier-es ou éducateur-rices de rue, mais aussi des psychologues ou autres services ambulants.

2 ROSA, 2022, p. 20.

3 ROSA, 2022, p. 40.

des LREP, ces moments pourront servir au tissage de liens – éphémères ou non – bénéfiques à tout-e un-e chacun-e.

Le rôle essentiel de la prévention

À la fin de nos entretiens avec les accueillant-es, nous leur avons posé la question de savoir quel serait le message à relayer à un niveau plus large, dans une dimension plus politique. Le premier élément avancé par nos interlocuteur-rices concerne l'importance de la prévention qui a cours au sein des LREP. Le second élément s'imbrique dans le premier de manière plus pragmatique : il s'agit du criant besoin de financement que rencontrent certaines structures pour assurer leur survie...

Jusqu'à présent, nous avons peu évoqué la dimension préventive du dispositif, car « pour sans doute la majorité des lieux d'accueil enfants-parents, la prévention ne s'entend que comme une conséquence de la rencontre. Cet objectif de prévention doit s'estomper au profit d'un accueil socialisant qui est la première disposition offerte aux enfants et aux parents⁴ », comme l'indique le psychanalyste Michel Malandrin, en ouverture d'un colloque de la Maison Verte consacré à la prévention.

C'est ainsi qu'en lieu et place d'une politique de prévention avec détection précoce de symptômes, suivi social et éducatif, se déploie au sein des lieux de rencontre enfants et parents une « conception de la prévention qui n'est plus spécifiée comme étant un but mais un effet, produit en situation, dans la rencontre singulière de l'enfant, de ses parents et de ce qui peut surgir de ce contexte d'accueil⁵ ». Le potentiel des dispositifs d'accueil et de rencontre en matière de prévention est ainsi souligné par cette accueillante :

J'ai travaillé dans plusieurs lieux dédiés à la petite enfance, et les lieux de rencontre me semblent d'une importance majeure. Parce qu'on rencontre tout le monde ; on a la possibilité en tant que professionnel de voir

4 MALANDRIN, 2017, p. 13.

5 WEYL, 2017, p. 62.

un grand panel de familles. Du coup, au niveau prévention, c'est énorme, comme dispositif, c'est énorme ! Et je le répète, cette dimension de la prévention repose à la fois sur les formations des accueillantes et sur les parents en présence – et les enfants, puisqu'on voit que les enfants s'aident mutuellement. Donc c'est énorme, ces lieux sont vraiment majeurs.

Pourtant, deux des cinq structures rencontrées nous ont confié être en grande difficulté financière – au point que la première a dû licencier les deux personnes en place pour réduire les frais de personnel, et que la seconde a un an pour trouver des subsides supplémentaires ou... suivre le même chemin de licenciement(s), voire fermer le service. Cela nous semble révélateur de la précarité qui touche un certain nombre de structures œuvrant au soutien aux familles et, en l'occurrence, proposant un lieu de rencontre enfants et parents. Rappelons qu'actuellement, seul un tiers de ces lieux existants en Fédération Wallonie-Bruxelles sont agréés par l'ONE, et reçoivent à ce titre un subside annuel d'environ 7.000 € en provenance du secteur de la petite enfance. Les LREP sont donc nécessairement tributaires d'autres sources (plus importantes) de financement et de soutien, souvent incertaines et fluctuantes, auprès de différents pouvoirs et instances subsidiaires, de donateur-rices privé-es ou d'associations caritatives⁶.

C'est pourquoi cette autre accueillante plaide résolument pour un investissement plus important dans les dispositifs et lieux de prévention :

Il faut donner des sous ! Ce qui est compliqué, mais les études le montrent, c'est que la prévention ne fait pas recette car on ne voit pas d'effet immédiat... Même avec les meilleurs résultats de prévention qu'on puisse avoir, ça ne se voit pas. Mais investir dans la prévention, c'est véritablement miser et économiser à moyen et long termes sur des questions de santé, de maltraitance, d'éducation... Tous ces volets-là, toutes ces problématiques qui se développent ou se cristallisent auraient peut-être pu être évités avec des lieux de prévention tels que les LREP ou d'autres. [...]

6 Notre étude n'a pas pour objet d'approfondir les questions et difficultés de financement des LREP. À ce sujet, voir la récente étude de Caroline SIMON réalisée pour la Ligue des Familles : LIGUE DES FAMILLES, 2021.

Une fois que le travail de prévention est fait, on ne voit plus la problématique qu'il y avait derrière, vu qu'elle n'existe plus ! Il faut que les politiques prennent conscience de cela. La prévention, c'est essentiel, mais ça ne se voit pas. C'est essentiel sur le long terme. Et les LREP sont un superbe dispositif pour la prévention.

Des lieux qui offrent une présence

Tout au long de notre recherche, et à chaque immersion dans un lieu de rencontre, une chose nous a frappée : la qualité de la présence, qui est gratuitement et inconditionnellement offerte aux parents et aux enfants au cœur de cet « accueil socialisant ». Cette présence est faite de temps, de délicatesse et d'écoute, comme l'a abondamment illustré cette étude. Cette présence, avec ces différentes composantes et habitée par les qualités professionnelles et humaines particulières des accueillant-es, est ce que les parents trouveront dans le lieu, inlassablement et immanquablement, rencontre après rencontre.

À nos yeux, il s'agit là d'un don précieux fait à toute personne qui franchit la porte d'un lieu de rencontre (... ou le rejoint dans un parc). Il est appréciable qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'institutionnalisation progressive – et toujours en cours – du secteur du soutien (ou accompagnement⁷) à la parentalité ait pu, jusqu'à présent, préserver sur le terrain cette présence de qualité, offerte de manière inconditionnelle au sein des LREP. Au vu de tout ce que cela permet, il nous semble indispensable de maintenir toutes les conditions propices et nécessaires à cette présence pleine et entière, authentique et bienveillante, de professionnel-les auprès de parents, au sein d'« un lieu spécifique, singulier et subtil⁸ », qui puisse les aider à s'adapter à leur nouvelle situation de parent et dépasser en douceur les difficultés qu'ils-elles peuvent rencontrer. C'est grâce au cadre libre et totalement

7 Bien qu'étant au courant des réflexions et divergences autour de la dénomination exacte du secteur, en particulier dans le choix du mot « soutien » ou « accompagnement », nous avons choisi de ne pas faire place à ce débat dans notre présente étude, et opté pour la dénomination toujours officielle, c'est-à-dire soutien à la parentalité.

8 BIGUET, LUROL, 2017, p. 34.

sécuré que les accueillant-es peuvent œuvrer en toute délicatesse aux côtés des parents de jeunes enfants :

En nous faisant accueillants sur la base de l'anonymat et de la libre fréquentation, nous nous distinguons volontairement des dispositifs de contrôle social, ce qui met d'emblée l'accent sur la responsabilité subjective. Celui qui se présente le fait de son propre chef. [...] C'est une condition de l'accueil. Dès lors, l'« art d'être parent » ne peut être réduit à une conduite « adaptée ». Il s'agit bien plutôt d'une création qui s'enracine dans l'histoire de celui que nous accueillons et dans la signification qu'il lui donne⁹.

« Le dispositif a [...] été pensé pour être autant que possible affranchi des logiques d'évaluation, de jugement, de régulation sociale, en un mot de ce que Deleuze, à la suite de Foucault, a nommé société de contrôle¹⁰ », rappelle Dimitri Weyl¹¹. L'agrément des LREP par l'État, en l'occurrence la Fédération Wallonie-Bruxelles, produit donc une situation paradoxale¹² où l'objet du financement public aurait besoin de rester en dehors du contrôle par les instances subsidiaires afin de poursuivre ses objectifs dans la plus grande autonomie possible. Une absence totale de contrôle est bien sûr illusoire et pourrait conduire à des dérives ; malgré cela, l'institutionnalisation et le subventionnement des lieux de rencontre ne doit en aucun cas dénaturer ceux-ci, et toute possibilité de contrôle ou suivi des parents par une instance administrative ou thérapeutique doit en être invariablement bannie¹³.

Dans le même ordre d'idées, il est opportun de (continuer à) garantir aux structures un soutien financier souple, relativement « inconditionnel » et confiant en la capacité des professionnel-les de mener à bien leurs missions auprès des parents. Et si la question d'un refinancement

9 AZAM, CARRÈRE BORDEHORE, 2022, p. 39.

10 WEYL, 2017, p. 57.

11 Docteur en psychopathologie et psychanalyse, enseignant chercheur français.

12 À l'instar, d'ailleurs, de celle de l'Éducation Permanente.

13 NEYRAND, 1995, p. 19.

des LREP semble malheureusement exclue dans l'immédiat¹⁴, il n'en demeure pas moins indispensable de continuer à poser, inlassablement, la question du financement du secteur de la petite enfance ainsi que celle de l'investissement dans les dispositifs de prévention.

*

« Nous pouvons façonner ensemble le monde, et agir ensemble sur lui. Cela est possible à la hauteur de nos relations les uns avec les autres¹⁵ », dit le sociologue et philosophe Hartmut Rosa dans son dernier livre, un manifeste sous forme de dialogue avec Nathanäel Wallenhorst. Ce dernier réagit par cette question : « *La période contemporaine postmoderne est profondément complexe et nous peinons à penser et à dégager des priorités d'action. Que devons-nous faire ?*¹⁶ ». S'ensuit alors cette réponse de Rosa :

[...] Pour ma part, je pense – même si j'ai bien conscience qu'il ne s'agit pas d'une réponse parfaite – que nous devons d'abord écouter. Ensuite, mais seulement à partir de l'attention que nous parviendrions à accorder à la présence de l'autre, nous pourrions essayer d'apporter des réponses circonstanciées et expérimenter de nouvelles formes de vivre-ensemble. Que devons-nous apprendre dans les années à venir ? À écouter et à renouer la relation avec les autres et le monde. Ce que nous devons clarifier en premier lieu, c'est la façon dont nous voulons être en relation avec les autres et le monde¹⁷.

Les lieux de rencontre enfants et parents sont des espaces parmi d'autres où l'on prend le temps d'être en relation et d'accorder de l'attention aux autres. Leurs accueillant-es nous montrent, et offrent à tout

14 Le contrat de gestion de l'ONE 2021-2025 ne prévoit pas de financement supplémentaire des LREP, mais bien un élargissement progressif du financement pour d'autres types de services de soutien à la parentalité.

Entretien avec Antoine Borighem, cellule Soutien à la parentalité de l'ONE, 6 octobre 2022.

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 juin 2021.

15 ROSA, 2022, p. 59-60.

16 ROSA, 2022, p. 61.

17 ROSA, 2022, p. 62.

qui les fréquente, un vivre-ensemble empreint d'écoute et de délicatesse, au service du lien. Puissent-ils-elles inspirer d'autres lieux, structures, professionnel·les et acteur·rices de la société à agir collectivement sur le monde à partir de ces mêmes ingrédients...

GLOSSAIRE

Ce glossaire reprend les acronymes utilisés dans notre étude.

AMO : service d'action en milieu ouvert. Une AMO est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien et d'accompagnement pour les jeunes de 0 à 22 ans et leur famille.

CPAS : centre public d'action sociale. Le CPAS assure la prestation d'un certain nombre de services sociaux au bénéfice des citoyen·nes. Chaque commune ou ville a son propre CPAS offrant un large éventail de services.

CPMS : centre psycho-médico-social. Un centre PMS est un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où l'enfant ou sa famille peuvent aborder les questions qui le(s) préoccupent en matière de scolarité, d'éducation, de vie familiale et sociale, de santé, d'orientation scolaire et professionnelle... Ces centres sont mis gratuitement à la disposition des élèves et de leurs parents dès l'entrée dans l'enseignement maternel et jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire.

EPS : espace parents dans la séparation. L'EPS est une structure spécifiquement dédiée aux situations de conflit parental où un travail d'information, de sensibilisation, d'évaluation et d'orientation est effectué avec les parents par un professionnel·le (pour situations judiciairisées ou non).

FWB : Fédération Wallonie-Bruxelles. La Fédération Wallonie-Bruxelles (officiellement : la Communauté française) est une des trois communautés de Belgique. Cette institution est au service des francophones de Bruxelles et de Wallonie ; ses compétences s'exercent en matière de Culture, d'Enseignement, de Sport, de l'Aide à la jeunesse, de Recherche scientifique et de Maisons de justice.

LAEP : lieu d'accueil enfants-parents. Appellation française, équivalent du « lieu de rencontre enfants et parents » retenu en Belgique francophone.

LREP : lieu de rencontre enfants et parents. Dénomination retenue officiellement en Belgique francophone, équivalent du « lieu d'accueil enfants-parents » en France.

ONE : Office de la Naissance et de l'Enfance. L'ONE est l'organisme de référence en Communauté française pour toutes les questions relatives aux politiques de l'enfance, à la protection de l'enfant et de son ou ses (futurs) parents, à l'accompagnement médico-social de l'enfant et de son ou ses (futurs) parents dès la période périnatale, à l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial et au soutien à la parentalité.

PEP : projet éducatif particulier, ou PPP : projet pédagogique particulier. Désigne un projet particulier exceptionnel d'aide aux jeunes en difficulté, organisé par certains services d'Aide à la Jeunesse.

PEP's : partenaire enfants-parents de l'ONE. Les PEP's réalisent la mission d'accompagnement proposé par l'ONE pour le suivi de grossesse, du jeune enfant et des familles.

SAJ : service d'Aide à la Jeunesse. Le SAJ est une autorité publique, intervenant uniquement dans le cadre protectionnel. Par ses conseils ou ses actions, il propose une aide aux jeunes en difficulté ou en danger ainsi qu'à leur famille.

SAP : service d'accompagnement périnatal. Les SAP sont chargés d'aider les femmes enceintes qui se trouvent en difficultés sociale, médicale ou psychologique ainsi que leur famille. Ces services sont accessibles durant toute la grossesse, le séjour à la maternité, jusqu'à ce que l'enfant ait un mois, et peuvent être prolongés jusqu'à ses trois ans.

SSM : service de santé mentale. Un service de santé mentale est une structure ambulatoire agréée par la Région wallonne qui, par une approche pluridisciplinaire, aide les personnes qui rencontrent

des difficultés psychiques, psychologiques, psychiatriques, sociales ou logopédiques.

BIBLIOGRAPHIE

ACHEROY, Christine, 2020. « La rencontre : une ressource pour la parentalité ». *CERE asbl* [en ligne]. 6 juin 2020. [Consulté le 19 décembre 2022]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cere-asbl.be/publications/la-rencontre-ressource-pour-parentatlite/>

ACHEROY, Christine, 2019. « Vite, vite ! Parents et enfants pressés par le temps ». *CERE asbl* [en ligne]. 2 février 2019. [Consulté le 19 décembre 2022]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cere-asbl.be/publications/parents-et-enfants-presses-par-le-temps/>

AZAM, Mélanie, CARRÈRE BORDEHORE, Nicolas, 2022. « La Bulle rose. De l'intime au social ». *L'école des parents*. Hors-série n° 3. Octobre 2022, p. 38-40.

BIGUET, Isabelle, LURROL, Martine, 2017. « Prévenir les maux par les mots : l'expérience de l'altérité ». LA MAISON VERTE. *Prévention, vous avez dit prévention ? Actes du colloque de la Maison Verte du samedi 14 janvier 2017 à Paris*. Paris, éd. L'Harmattan, p. 33-46.

BORIGHEM, Antoine, MAULET, Nathalie, 2020. « De l'accompagnement d'un secteur à sa législation : respecter la diversité, adjoindre un autre secteur, améliorer la qualité ». *ResearchGate* [en ligne]. Février 2020. [Consulté le 7 décembre 2022]. Disponible à l'adresse :

https://www.researchgate.net/publication/339831360_De_l%27accompagnement_d%27un_secteur_a_sa_legislation_respecter_la_diversite_adjoindre_un_autre_secteur_ameliorer_la_qualite

FANIEL, Annick, 2013. « La complexité de la fonction parentale et les actions de soutien mises en place ». *CERE asbl* [en ligne]. 12 décembre 2013. [Consulté le 19 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.cere-asbl.be/publications/complexite-de-la-fonction-parentale/>

GAILLARD, Morgane, 2018. « Courir : éprouver les limites du rythme optimal. Bribes de réflexion anthropologique, sociologique et philosophique sur le temps anthropocénique inspirées des ouvrages d'Hartmut Rosa et Guillaume Le Blanc ». *laboratoire espace cerveau* [en ligne]. IAC, Journée d'étude, 16 mai 2018. [Consulté le 19 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : http://www.laboratoireespacecerveau.eu/fileadmin/user_upload/user_upload/morganegaillard.pdf

GUEDENEY, Nicole, 2010. *L'attachement, un lien vital*. Éd. Fabert, Yapaka.be, collection Temps d'Arrêt / Lectures [en ligne]. Bruxelles. Décembre 2010. [Consulté le 19 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.yapaka.be/content/l%E2%80%99attachement-un-lien-vital>

JUIGNET, Patrick, 2020. « Néolibéralisme - De l'idéologie néolibérale à la pratique du gouvernement ». *Philosophie, science et société* [en ligne]. [Consulté le 19 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://philosciences.com/philosophie-et-societe/ideologie-croyance-societe/151-ideologie-neoliberal>

KAMMERER, Béatrice, 2022. « Pourquoi être parent est si difficile ? ». *L'école des parents*. Hors-série n° 3. Octobre 2022, p. 8-11.

LAMBOY, Béatrice, 2009. « Soutenir la parentalité : pourquoi et comment ? Différentes approches pour un même concept ». *Devenir* [en ligne]. 2009/1, vol. 21, p. 31-60. [Consulté le 19 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-devenir-2009-1-page-31.htm>

Les mille premiers jours. Là où tout commence. Rapport de la commission des 1000 premiers jours [en ligne]. Septembre 2020. [Consulté le 27 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf>

LIGUE DES FAMILLES, 2021. « Comment renforcer l'accompagnement à la parentalité en Fédération Wallonie-Bruxelles ? ». Étude sur la reconnaissance et le financement des structures d'accompagnement à la parentalité. Bruxelles. Septembre 2021. [Consulté le 19 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://liguedesfamilles.be/article/accompagnement-a-la-parentalite>

MALANDRIN, Michel, 2017. « Vers une esquisse conceptuelle de la Maison Verte ». *LA MAISON VERTE. Prévention, vous avez dit prévention ? Actes du colloque de la Maison Verte du samedi 14 janvier 2017 à Paris*. Paris, éd. L'Harmattan, p. 13-19.

MELLIER, Denis, 2018a. « L'attention du professionnel en soutien des compétences parentales » [vidéo]. *Yapaka.be* [en ligne]. 12 octobre 2018. [Consulté le 27 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.yapaka.be/video/video-lattention-du-professionnel-en-soutien-des-competences-parentales>

MELLIER, Denis, 2018b. « L'attention à l'autre, une aptitude professionnelle à cultiver » [vidéo]. *Yapaka.be* [en ligne]. 12 octobre 2018. [Consulté le 27 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.yapaka.be/video/video-lattention-a-lautre-une-aptitude-professionnelle-a-cultiver>

NEYRAND, Gérard, 2016. *L'évolution des savoirs sur la parentalité*. Éd. Fabert, Yapaka.be, collection Temps d'Arrêt / Lectures [en ligne]. Bruxelles. Septembre 2016. [Consulté le 21 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/ta-90-web.pdf>

NEYRAND, Gérard, 2011. *Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité*. Toulouse, éd. Érès.

NEYRAND, Gérard, 1995. *Sur les pas de la Maison verte. Des lieux d'accueil pour les enfants et leurs parents*. Paris, éd. Syros.

ONE, 2013. *Les haltes accueil et les lieux de rencontre enfants et parents en Fédération Wallonie-Bruxelles. Des structures atypiques en réponse à des besoins spécifiques des familles ?* Rapport de recherche. Bruxelles. Juillet 2013. [Consulté le 21 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/ONE_organisme_scientifique/Rapport_haltes_accueil_lieux_rencontres.pdf

ONE, 2012. *Pour un accompagnement réfléchi des familles. Un référentiel de soutien à la parentalité*. Bruxelles. Décembre 2012. [Consulté le 21 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/SOUPA/Referentiel_soutien_a_la_parentalite_ONE.pdf

RAYNA, Sylvie, RUBIO, Marie-Nicole, SCHEU, Henriette (sous la direction de), 2010. *Parents-professionnels : la coéducation en question*. Toulouse, éd. Érès.

ROSA, Hartmut, 2022. *Accélérons la résonance ! Pour une éducation en Anthropocène*. Entretiens avec Nathanaël Wallenhorst. Paris, éd. Le Pommier.

SCHEU, Henriette, 2010. « La coéducation dans les lieux d'accueil enfants-parents : du côté des accueillants ». RAYNA, Sylvie, RUBIO, Marie-Nicole, SCHEU, Henriette (sous la direction de). *Parents-professionnels : la coéducation en question*. Toulouse, éd. Érès, p. 71-85.

SCHEU, Henriette, FRAIOLI, Nathalie, 2010. « Lieux d'Accueil Enfants Parents et socialisation(s) ». *Le furet*. Dossier d'Études, n° 133. Octobre 2010.

WEYL, Dimitri, 2017. « La Maison Verte, un dispositif à l'envers... ». LA MAISON VERTE. *Prévention, vous avez dit prévention ? Actes du colloque de la Maison Verte du samedi 14 janvier 2017 à Paris*. Paris, éd. L'Harmattan, p. 47-60.

WILPERT, Dominique, 2018. « Entre repères éducatifs, valeurs et normes : "Attention, passages dangereux !" ». NEYRAND, Gérard, COUM, Dominique, WILPERT, Marie-Dominique. *Malaise dans le soutien à la parentalité. Pour une éthique d'intervention*. Toulouse, éd. Érès, p. 55-88.

Textes législatifs

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 juin 2021 portant approbation du contrat de gestion de l'Office de la Naissance et de l'Enfance 2021-2025. [Consulté le 27 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/49398_002.pdf

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 mai 2019 relatif à l'agrément et au subventionnement de services spécifiques de soutien à la parentalité. [Consulté le 27 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/47095_000.pdf

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mai 2008 portant approbation du contrat de gestion de l'Office de la Naissance et de l'Enfance 2008-2012. [Consulté le 27 décembre 2022]. Disponible à l'adresse : https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/33775_001.pdf



Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

